

DOLLAR
67,07 \$ US
+0,07

OR
290,50 \$ US
+1,90

ARGENT
8,734 \$
+0,187

MONTRÉAL
3427,07
-30,26

TORONTO
6433,69
-57,12

NEW YORK
9274,89
-88,57

QUESTIONS D'ARGENT

Vaste consultation

Le Québec prépare les prochaines négociations de l'Organisation mondiale du commerce

MARIE TISON

Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Québec a lancé une campagne de consultation pour préparer sa position en vue des prochaines négociations de l'Organisation mondiale du commerce sur l'agriculture et l'agroalimentaire.

Ces négociations devraient débiter vers la fin de 1999, et pourraient durer entre trois et cinq ans.

« Sur le plan de l'économie québécoise, des enjeux majeurs vont se décider lors de ces négociations », a déclaré le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Rémy Trudel, au cours d'une rencontre de presse hier.

Il a rappelé que le secteur agroalimentaire représentait 10% du produit intérieur brut québécois, et 12% des emplois dans la province.

M. Trudel a fait observer que le Québec, en tant que province, n'aura pas de siège à la table de négociations, et qu'il faudra faire en sorte que la délégation canadienne comprenne et défende la position québécoise.

« Il faudra faire preuve de finesse », a-t-il déclaré.

Pour cette raison, les intervenants québécois auront davantage à faire preuve d'unité.

Ils auront l'occasion de présenter la position québécoise en avril prochain, lors d'une conférence fédérale-provinciale à Ottawa pour préparer les négociations internationales. Sur les 600 participants, environ une centaine seront du Québec.

Le gouvernement québécois a donc invité les intervenants québécois du secteur agroalimentaire à participer à une consultation sur les grands enjeux des négociations de l'OMC. Il a élaboré pour l'occasion un document de consultation afin de les aider à pré-



Le ministre Rémy Trudel insiste sur la nécessité pour le Québec de présenter une position uniforme.

parer leur mémoire. Ils devront envoyer celui-ci au ministère de l'Agriculture avant le 12 mars 1999.

PLUSIEURS ASPECTS

Les négociations de l'OMC porteront sur plusieurs aspects du domaine agroalimentaire, à commencer par le soutien interne, une question très sensible, a affirmé M. Trudel.

L'accord sur l'agriculture mis en oeuvre en 1995 divise les mesures de soutien interne en plusieurs catégories. Il y a notamment les mesures « vertes », qui occasionnent peu ou pas de distorsion sur le marché, les mesures « bleues », qui sont des programmes de limitation de production, et les mesures « ambrées », qui apportent des distorsions significatives sur le marché.

M. Trudel a affirmé que le prochain accord aura pour objectif d'éliminer les mesures « ambrées », de mieux encadrer les mesures « bleues » et de promouvoir les mesures « vertes ».

Les négociations de l'OMC porteront également sur l'accès au marché, une question très importante pour le Québec.

Le ministre a rappelé que l'année dernière, à l'occasion d'une conférence à Saint-Hyacinthe, le monde agroalimentaire québécois s'était donné comme objectif de doubler ses exportations d'ici 2005, les faisant passer de 2,5 milliards \$ à cinq milliards \$.

Les négociations sur les subventions à l'exportation seront également cruciales pour le Québec. M. Trudel a notamment reconnu que la province devra défendre ses mécanismes de soutien à la production à l'intérieur de la délégation canadienne.

« Il faudra qu'une certaine pédagogie soit faite pour qu'on comprenne notre façon de gérer », a-t-il déclaré.

Les négociations sur les entreprises commerciales d'État préoccupent aussi le Québec. « Il ne faudrait pas que les offices de commercialisation soient éventuellement considérés comme des entreprises commerciales d'État, a-t-il déclaré. Nous sommes un gouvernement libre-échangiste, mais jamais nous n'allons laisser aux seules règles du marché le soin de contrôler la production agroalimentaire. »

R3D: employeur en manque d'employés

L'entreprise a besoin de 15 informaticiens, demain matin, pour son bureau de Québec

PIERRE ASSELIN

Le Soleil

■ QUÉBEC — Marc-André Roy aurait 15 postes à combler à son bureau de Québec, dès demain matin. Mais personne ne répond à ses offres d'emploi.

Il n'y a pas d'attente. Ce sont des postes très bien payés, pour de gros contrats, locaux et internationaux. Le problème: il s'agit d'informatique.

R3D a été fondé par MM. Marc-André Roy et André Dubuque, deux anciens de DMR qui ont quitté l'entreprise pour créer leur propre cabinet de services-conseils en technologies de l'information.

L'entreprise compte 70 employés, elle en aura bientôt 100 prévoit M. Roy, à condition de pouvoir trouver les candidats.

Car les offres d'emplois ne suffisent plus à attirer les candidats, constate-t-il. Une seule personne a répondu aux annonces publiées pour le bureau de Québec, alors qu'à Montréal, aucun candidat ne répondait aux critères.

Comme s'il n'était pas déjà assez difficile de recruter les finissants en informatique, tellement la demande est forte, R3D cherche des candidats ayant au moins sept ans d'expérience. Une denrée rare et très convoitée.

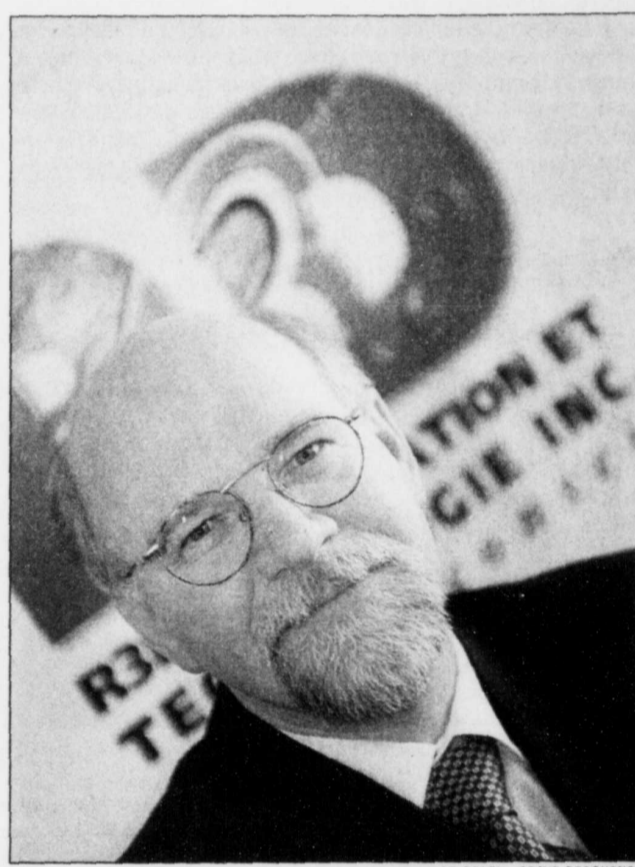
La compagnie de M. Roy conseille les grandes organisations pour la planification de leurs systèmes. Un exemple: elle a réalisé un audit qualité pour un investissement de 100 millions \$ par le centre hospitalier régional universitaire de Lille, en France, un organisme qui doit gérer plus de lits que tout le Québec en entier.

« On pourrait répéter l'exercice à Nantes, Strasbourg, mais on n'a pas de personnel à fournir à notre partenaire français. Alors on est obligés de répondre non... »

Quand Hydro-Québec a voulu centraliser son effectif en technologie de l'information, c'est R3D qui a réalisé le plan d'organisation et qui a conseillé la société d'État pour la partie architecture et innovation. Elle a aussi obtenu un mandat de gestion de projet de la Banque Nationale pour le commerce électronique avec la CSST.

Pour sa troisième année d'existence, la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de 5,6 millions \$. D'ici cinq à sept ans, les revenus dépasseront 25 millions \$, prévoit M. Roy.

« On se situe quelque part entre les services-conseils traditionnels com-



Marc-André Roy, président et chef de la direction de R3D.

me DMR ou CGI, et les cabinets de management comme KPMG. »

R3D se spécialise en planification de systèmes, d'organisation, en gestion de projets, en management relié aux technologies de l'information.

Quand M. Roy et son associé ont fondé leur entreprise, l'industrie avait les yeux rivés sur le bogue de l'an 2000. Ils ont carrément décidé d'ignorer ce marché, de viser 2005 comme se plaît à le dire M. Roy.

« Rien qu'au Canada, il y a 300 000 informaticiens, il faut réorganiser leur travail constamment, améliorer leur façon de fonctionner. L'entreprise utilise les outils développés par les institutions de référence, par exemple le CRIM ou Harvard, des outils qui sont souvent peu connus au Québec, affirme-t-il.

Mais contrairement à la quincaillerie technologique: ordinateurs, téléphones, câbles, etc. les logiciels ne sont pas encore certifiés, sauf peut-être dans le cas des avions, mentionne Marc-André Roy.

Pourtant, les grands systèmes informatiques sont au coeur des opérations des compagnies et elles ont tout intérêt à en tirer le plus de valeur possible.

R3D a conclu une alliance avec un partenaire français à Strasbourg, elle a pris une participation dans une petite compagnie parisienne et elle fait partie d'un groupe d'intérêt économique français qui réunit cinq entreprises. Elle tire 15% de ses revenus de l'étranger actuellement, mais d'ici quelques années la majorité des activités se fera à l'international.

INVESTIR: rendez-vous mardi

■ Le cahier Questions d'argent « s'enrichira » à compter du mardi 16 février d'une nouvelle section avec l'entrée en scène de INVESTIR.

Pour mieux répondre à vos questions, ce nouveau véhicule d'information présentera l'évolution d'un secteur ou d'un titre en dressant un portrait ponctué d'explications et de commentaires d'analystes. Par exemple, mardi, le secteur analysé en est un qui suscite de nombreux commentaires depuis des mois et ce n'est pas terminé.

Accessible à tous ceux qui investissent en bourse ou qui auraient l'inten-

tion de le faire, INVESTIR donnera en plus de courtes nouvelles sur l'activité boursière. Et, comme nouveauté, nous publierons en collaboration avec Investor's Digest, un tableau donnant 80 titres par semaine avec les recommandations disant que c'est le temps d'acheter, d'attendre ou de vendre les actions détenues.

Les membres de l'équipe Questions d'argent, et plus particulièrement notre collègue François Pouliot, seront toujours intéressés à échanger avec vous sur ce nouvel outil d'information.

Non, la chronique **Jouons à la bourse** qui paraît depuis plus de quatre ans le mardi ne changera pas de jour de publication. François Pouliot, en collaboration avec les étudiants du

Fonds Alpha, de l'université Laval, continuera de vous présenter un titre et le portefeuille, le mardi.

Les nouvelles pages INVESTIR se retrouveront en page 3 de Questions d'argent suivies de Jouons à la bourse, du nouveau tableau « Dans les coulisses de Bay Street », des résultats des Bourses de New York, Toronto et Montréal, sans oublier les fonds communs de placement (fonds mutuels) que vous suivez si religieusement si j'en crois vos nombreux commentaires.

Un rendez-vous, à compter de mardi.

Gilles Ouellet
Directeur
Questions d'argent

Des pages d'intérêt qui rapportent

INVESTIR

À compter du mardi 16 février

dans

LE SOLEIL

Pour vous aider à faire fructifier votre argent...

- Quels titres choisir pour un meilleur rendement?
- Le temps d'acheter ou de vendre?
- L'opinion d'analystes et d'experts
- En plus de la chronique du mardi « Jouons à la bourse » par François Pouliot avec la collaboration du Fonds Alpha

Pour joindre l'équipe de Questions d'argent, composez le 686-3394

Pannes moins fréquentes dans la région Montmorency

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Depuis trois ans, les pannes d'électricité sont moins fréquentes dans la région Montmorency, qui peut même se vanter d'avoir la meilleure performance en ce domaine parmi les cinq régions de distribution d'Hydro-Québec. Pourquoi? C'est un autre effet indirect de la crise du verglas.

En fait, c'est largement dû à la végétation qui a été endommagée par le verglas. Historiquement, les régions urbaines que sont Québec et Montréal présentent à peu près la même performance quand à la fiabilité du réseau, et sont plus constantes que les régions rurales.

Hydro-Québec mesure la fiabilité de la distribution électrique en termes d'indice de continuité de service (IC).

Cette donnée est la moyenne de temps d'interruption de service par client, par année, dans le réseau de distribution.

Cette moyenne inclut les interruptions programmées, annoncées aux clients par un avis, aussi bien que les pannes fortuites.

En 1996, l'IC pour la région Montmorency était de 1,98 heure, de 1,63 heure en 1997, et de 1,57 heure

en 1998. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une amélioration sur les prévisions, puisque Hydro visait un IC de 1,8 heure.

Au plan provincial, la cible en 1998 était de 2,3 heures, et en fait, les résultats ont été de 2,66 heures.

« C'est une moyenne, précise Claire Trépanier, porte-parole d'Hydro pour la région de Québec. Certains clients peuvent n'avoir vécu aucune panne, et d'autres peuvent en avoir subi deux fois la moyenne. »

VERGLAS

Évidemment, les clients du triangle de glace ont vécu plus que 2,66 heures sans électricité en janvier 1998.

Mais Hydro-Québec a choisi de retirer du calcul de l'indice de continuité la période de la crise du verglas. « Si

on n'enlève pas les événements exceptionnels, au point de vue statistique, on compare des pommes avec des poires », souligne la porte-parole de l'entreprise.

Mais le verglas a quand même affecté le réseau durant les semaines et les mois qui ont suivi. À la suite de forts vents, les arbres endommagés par le verglas ont continué de laisser tomber des branches et des feuilles sur les lignes, causant d'autres interruptions. Ce qui explique la performance supérieure de l'IC dans les régions non touchées par le verglas.

À QUÉBEC

Claire Trépanier mentionne par ailleurs que les travaux effectués sur le réseau de sa région depuis quelques années expliquent en partie l'amélioration

du service. Des détecteurs de défauts ont été installés dans le réseau sous-terrain, afin de repérer plus rapidement la cause des pannes. Par ailleurs, il y a plus de sectionnements qu'il y a quelques années, ce qui permet de limiter la quantité de clients touchés par la panne.

Enfin, des parafoudres supplémentaires ont été installés depuis 1994, « alors que l'été avait été particulièrement foudroyant et orageux », rappelle la porte-parole. Des travaux ont été faits au niveau de la végétation également. Mais le passé n'est pas garant de l'avenir: « Personne n'est à l'abri des changements météo. »

Provincialement, Hydro-Québec vise un indice de continuité de deux heures, dans le réseau de distribution, pour 2001.

EN BREF

CHARNY

Contrat pour Cybectec

La compagnie Cybectec, de Charny, développera la nouvelle génération de délesteurs « intelligents », qui assureront la stabilité du réseau de production et de transport d'énergie. Le contrat comprend la recherche, le développement et la fabrication des 50 premières unités de ces délesteurs, pour 2 millions \$, et procurera de l'emploi à 15 personnes chez Cybectec et ses partenaires. Les sociétés Gentec de Sainte-Foy et STR de Boucherville agiront comme partenaires de Cybectec en collaborant au développement du matériel. Cybectec est une firme de génie logiciel spécialisée dans la conception et le développement de systèmes embarqués et de logiciels temps réel.

TORONTO

Changement de nom

Le public n'est pas du tout intéressé à ce que les magasins La Baie changent de nom. La semaine dernière, une information a circulé selon laquelle la Compagnie de la baie d'Hudson songeait à changer le nom de ses magasins pour « HBC », afin de se donner une allure plus contemporaine après 328 ans d'existence. (PC)

OPA SUR CAMBRIDGE

Ivanhoé bonifie son offre

MARIE TISON
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Ivanhoé a bonifié son offre aux actionnaires de Centres commerciaux Cambridge.

La filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec a offert hier 13,25 \$ comptant pour chaque action de Cambridge, jusqu'à concurrence de 25 millions d'actions.

« C'est une excellente nouvelle pour les actionnaires de Cambridge », a commenté hier le président et chef de l'exploitation d'Ivanhoé, M. René Tremblay, à l'occasion d'une entrevue téléphonique. « Nous sommes confiants que cette fois-ci sera la bonne, a-t-il ajouté. De toute façon, c'est la dernière. »

Dans son offre du 30 octobre 1998, Ivanhoé offrait 12,50 \$ pour chaque action de Cambridge, jusqu'à concurrence de 15 millions d'actions. La valeur de la transaction pourrait donc passer de 187,5 millions \$ à 331,25 millions \$.

« Cela veut dire que les gens qui veulent matérialiser un beau profit pourront le faire », a déclaré M. Tremblay.

L'offre d'Ivanhoé pourra être acceptée jusqu'à 21 heures le 23 février prochain. « Il y a plus de 100 jours que nous avons fait notre offre initiale,

et les actionnaires n'ont pas encore pu décider s'ils voulaient déposer leurs actions, a déploré M. Tremblay. J'espère qu'on va leur laisser cette occasion. »

En décembre dernier, le conseil d'administration a adopté un régime de droits des actionnaires, une dragée toxique, pour lui donner le temps de chercher d'autres offres sur le marché.

En vertu du régime, l'offre d'Ivanhoé n'était pas considérée comme « permise » parce qu'elle ne couvrait pas toutes les actions de Cambridge.

La filiale de la Caisse de dépôt et placement a demandé aux commissions des valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario d'annuler la dragée toxique de Cambridge, sans succès.

Ce régime doit cependant expirer le 15 février prochain. « Je ne sais pas ce qui va se passer par la suite, mais ce problème-là sera réglé », a affirmé M. Tremblay.

Le conseil d'administration de Cambridge avait recommandé aux actionnaires de refuser l'offre d'Ivanhoé parce qu'à son avis, la valeur véritable des actions de Cambridge se situerait entre 14,00 \$ et 16,00 \$ par action.

Hier, M. Tremblay a fait valoir que l'offre modifiée représentait une prime d'environ 37 % par rapport au cours moyen des actions Cambridge pendant les 20 jours précédant l'annonce de l'offre, le 30 octobre dernier.

EN BREF

SEPT-ÎLES

Entente entre les métallos et la minière IOC

Le Syndicat des métallos a signé jeudi une convention collective de travail à la suite de l'annonce d'un investissement de 344 millions \$ de la Compagnie minière IOC pour rouvrir l'usine de bouletage à Sept-Îles, sur la Côte-Nord. La compagnie avait mis deux conditions pour faire cet investissement: en arriver à une entente avec le syndicat et avec la municipalité. Ces deux conditions ont été remplies. Ce partenariat entre les deux parties établit de nouvelles normes de participation et de coopération entre les employés et la direction. Les fondements de cette entente sont basés sur les principes du travail d'équipe, de l'autonomie, du développement des compétences et de la sécurité à long terme. L'usine de bouletage, qui avait été fermée en 1982, devrait rouvrir ses portes en l'an 2001. La compagnie prévoit embaucher 138 travailleurs. La convention prendra fin en février 2007. (PC)



NOMINATION

Monsieur André Forcier, Vice-président exécutif et Directeur général de EXCELDOR coopérative avicole, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Éric Cadoret, C.A., au poste de Vice-président Finances et Administration.

Monsieur Cadoret est diplômé en sciences comptables de l'Université Laval où il a occupé également la fonction de professeur invité. Il fut pendant 5 ans, à l'emploi de Caron, Bélanger, Ernst & Young, à Québec.

EXCELDOR est une société coopérative œuvrant dans la transformation et la mise en marché des produits de volaille. L'entreprise emploie près de 1,000 personnes et ses principales installations sont situées à St-Anselme, St-Damase et Montréal.

EXCELDOR met en marché des produits frais et congelés ainsi que toute une gamme de produits commercialisés sous la marque EXCELDOR.

EXCELDOR
COOPÉRATIVE AVICOLE

ÉRIC CADORET



Bureau des services financiers

Le Vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M. Bernard Landry, procédait récemment à la nomination des membres du conseil d'administration du Bureau des services financiers. Ces personnes sont : Louise Champoux-Paillé, présidente, Yves Michaud, vice-président, Réjean Ross, Charles Pelletier, Martin Rochon, Alain C. Roy, Joanne Vézina, Nathalie St-Pierre, Marcel Le Houllier, Madeleine Plamondon, Chantal Éthier, Constance Lemieux, Paul-André Simard, Alain Poirier et Lise Nadeau.

Ces nominations font suite à l'adoption de la Loi sur la distribution de produits et services financiers. Le Bureau s'est ainsi vu confier un rôle de protection du public dans les domaines suivants : l'assurance de personnes, l'assurance collective de personnes, l'assurance de dommages, l'expertise en règlement de sinistres; la planification financière, le courtage en épargne collective, le courtage en contrats d'investissement et le courtage en plans de bourses d'études.

Le siège social du Bureau des services financiers sera situé au : 140, Grande-Allée Est, bureau 300, Québec (Québec).

En arrière plan, de gauche à droite : Réjean Ross, Charles Pelletier, Martin Rochon et Alain C. Roy. 2^e rangée : Joanne Vézina, Nathalie St-Pierre, Marcel Le Houllier, Madeleine Plamondon, Chantal Éthier et Constance Lemieux. En avant plan, Paul-André Simard, Yves Michaud, Louise Champoux-Paillé, Alain Poirier et Lise Nadeau (absente de la photo).



FORUM ÉCONOMIQUE 1999

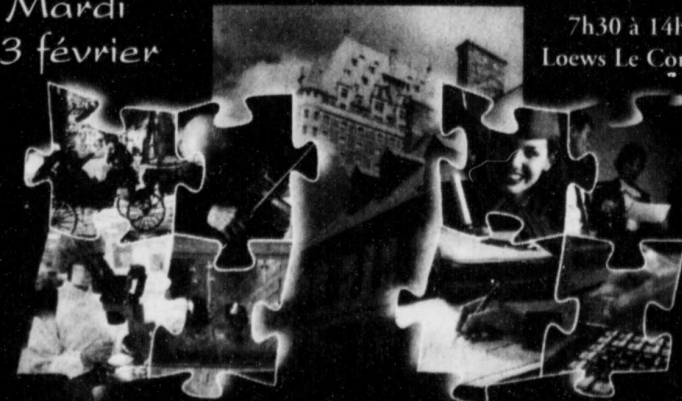
RÉGION DE QUÉBEC / CHAUDIÈRE-APPALACHES

FACE À FACE...

ET COMPLICITÉS DANS L'ACTION

Mardi
23 février

7h30 à 14h00,
Loews Le Concorde



Cinq leaders des affaires

Lucie Couturier, CIFRA Médical
Guy Drouin, Village Vacances Valcartier
Eric Dupont, Laboratoires Aeterna
Marie-France Poulin, MAAX
Jacques Topping, Groupe Informission

Des décideurs influents

Gilbert Lacasse, Le Soleil
Jean-Paul L'Allier, Ville de Québec
Pierre Robitaille,
Féd. des caisses populaires Desjardins
François Tavenas, Université Laval

Dans un face-à-face
où vous aurez droit de parole

80 \$ (taxes en sus)

Renseignements et inscription : 692-3853, 221

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

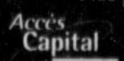
Nos partenaires majeurs



Desjardins
Caisses populaires
Desjardins

Développement
économique Canada

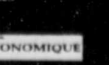
Nos partenaires associés



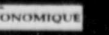
Industrie et
Commerce
Québec



Nos partenaires médias



LE SOLEIL



Le Fonds multirevenu

«...un des meilleurs choix pour un fonds équilibré.»

Smart Funds 1999, Jonathan Chevreau

Tony Massie
Conseiller du portefeuille

Pour de plus amples renseignements,
veuillez appeler le 1-800-661-2179.

STRATÉGIE
GLOBALE
FONDS DE PLACEMENT

Le prospectus simplifié contient des renseignements importants sur le Fonds multirevenu. Obtenez-en un exemplaire auprès d'un courtier en valeurs mobilières, d'un conseiller en placement ou de Stratégie Globale et lisez-le attentivement avant d'investir. Les rendements antérieurs ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux à venir. Le rendement des placements et la valeur des parts sont appelés à changer. Les fonds mutuels ne sont pas assurés par la SADC. Ces informations ne constituent pas et ne visent pas à remplacer les conseils d'un spécialiste. Il est recommandé de demander les conseils d'un courtier en valeurs mobilières ou d'un conseiller en placement.

Une marque déposée de la Société financière Stratégie Globale Inc.

L'ÉCONOMIE

Béni soit l'impôt

Maudit impôt!, titrait notre journal hier. S'il y a une opinion qui peut faire l'unanimité, c'est bien celle-là. Je ne connais personne qui n'a jamais eu l'occasion de maudire l'impôt, ses pompes et ses œuvres, au moins une fois par mois.

Sous le titre, la nouvelle nous disait que l'impôt constitue la plus importante dépense des ménages. Un ménage, en passant, est une unité statistique, c'est-à-dire un logement qui abrite une ou plusieurs personnes. Ce ménage, donc, après avoir payé ses impôts et ce qu'il en coûte pour se loger, se nourrir et se transporter, n'a plus que des miettes pour le reste. Pour s'amuser, voyager, vivre quoi!

Pauvres de nous! Il est toujours de mise de s'apitoyer sur notre sort de contribuables. Tout le monde le fait. Dans les journaux d'hier, par exemple, en plus du texte sur l'impôt maudit, il y en avait un autre sur les banques qui trouvent qu'elles sont trop taxées et un autre encore sur l'absolue nécessité de réduire le fardeau fiscal des particuliers, selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Ça me donne l'envie de jouer les trouble-fête. De faire un petit plaidoyer en faveur de l'impôt. Je sais, c'est tout à fait *out*... Aussi commence-rai-je par une petite mise en garde. Tous ceux

qui font de l'urticaire juste à penser à l'impôt, ceux qui deviennent agressifs en examinant leur chèque de paie, seraient mieux d'aller lire autre chose. Il ne manque pas de choses intéressantes à lire dans ce journal, comme la chronique de cinéma par exemple, qui traite de sujets moins sensibles et ne risque jamais de faire dresser les cheveux sur la tête aux disciples de l'école de Chicago. À ceu-là, je dis donc au revoir et à la semaine prochaine j'espère.

Loin de moi l'idée d'essayer de convaincre quiconque que nous ne payons pas suffisamment d'impôt. Au contraire, nous en payons beaucoup et le temps est venu d'alléger ce fardeau, ce que reconnaissent d'ailleurs les gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Non. Je veux simplement dire que ce qu'on désigne sous le terme unique et haï « d'impôt », c'est beaucoup de choses. Ce sont des services, en particulier des soins de santé et un système d'éducation qui, s'ils devaient nous être facturés individuellement, nous enverraient à la ruine à coup sûr. Je ne sais pas si c'est encore la pratique, mais l'idée d'envoyer une facture (théorique) à tous ceux qui séjournent à l'hôpital est ex-



Hélène Baril

HBaril@lesoleil.com

cellente. Voir en noir et blanc ce qu'il en coûte pour se faire soigner a un effet thérapeutique sur le contribuable.

La solution de rechange, l'assurance privée, ne sera jamais plus économique pour le contribuable moyen. S'il a en plus la malchance d'être malade souvent, la faillite le guette. Parlez-en aux *snowbirds* de votre connaissance qui ont l'habitude de passer l'hiver en Floride. On ne peut plus dire que l'école est gratuite. Du primaire à l'université, il en coûte de plus en plus cher pour s'instruire. Mais le coût réel est tellement plus élevé que, s'il n'était pas réparti sur l'ensemble des contribuables, très peu de gens auraient accès aux études universitaires. De même, on dira ce qu'on voudra de l'aide sociale, mais il s'agit d'abord et avant tout d'un filet de sécurité minimum sans lequel les plus démunis de la société seraient obligés de mendier, de voler ou de crever de faim.

Santé, éducation, aide sociale. C'est ça qui bouffe l'essentiel de nos impôts. On pourrait aussi parler de la police, de la justice, du transport en commun, et même de l'enlèvement des ordures, tant qu'à y être. C'est tout ça qui est derriè-

re le terme générique d'impôt. Au fond, l'impôt est une bonne chose pour tout le monde, même pour les plus riches. On peut bien dire qu'on en paie trop mais soyons honnêtes, qui est prêt à renoncer à tous ces services collectifs pour se les payer individuellement?

Il est plutôt difficile de payer moins d'impôt sans renoncer à aucun service. Pourtant, avez-vous remarqué que tout le monde réclame en même temps des baisses d'impôt et plus d'argent pour les hôpitaux? Comme si l'argent pour les hôpitaux pouvait venir d'ailleurs.

En réalité, on peut très bien trouver qu'on paie trop d'impôt ou chipoter sur la façon dont les gouvernements dépensent notre argent, si ça soulage. Mais comme on veut renoncer à rien, il ne faudrait quand même pas croire que le niveau des impôts va baisser tout seul.

La fin des déficits gouvernementaux suscite des espoirs qui risquent d'être déçus. À Québec, le déficit zéro est encore un objectif mais à Ottawa, c'est chose faite. Le gouvernement fédéral nous dira mardi ce qu'il entend faire avec ses surplus budgétaires, les premiers en 30 ans. Il ne faudrait pas parler trop fort sur la générosité de Paul Martin. Il y aura des réductions d'impôt dans son budget, mais il y aura surtout ce que nous réclamons tout aussi fort, de nouvelles dépenses dans le système de santé.

LE BOGUE DE L'AN 2000 À LA MAISON

Pas couvert par les assurances

HÉLÈNE BARIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Vous ne l'avez pas invité mais le bogue de l'an 2000 se pointera peut-être chez vous quand vous célébrerez la nouvelle année. À tout hasard, les compagnies d'assurance de dommages ont déjà statué: votre assurance résidentielle ne couvrira pas les aléas causés par l'intrus.

«L'an 2000 ne correspond pas à notre définition d'un risque assurable», explique M. Raymond Medza, directeur du Bureau d'assurance du Canada (BAC) au Québec.

Il n'y a en effet rien « d'imprévisible, de soudain ou d'accidentel » dans le

fait qu'au 31 janvier 1999 à minuit et des poussières, ce sera le 1^{er} janvier 2000. On le sait depuis l'entrée en vigueur du calendrier grégorien... en 1542!

Aussi, les compagnies d'assurance ont décidé d'exclure les risques reliés

au passage de l'an 2000 de l'assurance résidentielle. Mais sur les conseils du BAC, elles ont convenu de couvrir quand même l'incendie ou l'explosion, des événements qui, s'ils se produisaient, seraient vraiment imprévisibles et imprévisibles.

Les conséquences du bogue de l'an 2000 à la maison seront probablement très mineures, souligne M. Medza. Les appareils qui affichent la date et l'heure seront peut-être perturbés s'ils n'ont pas été conçus en fonction du changement de millénaire. Mais si le four micro-onde et le magnétoscope n'affichent pas la bonne date, ce n'est pas la fin du monde. L'ordinateur de la

maison peut s'affoler, mais il reste assez de temps pour vérifier s'il peut faire le saut du millénaire (en avançant immédiatement la date).

Si on est très malchanceux et que notre cafetière électronique à arrêt automatique ne s'arrête pas et met le feu à la cuisine, que faire? « Dans ce cas, l'assurance paiera, dit M. Medza, parce qu'il s'agirait réellement d'un événement accidentel et imprévisible ».

Il en irait de même, selon lui, si le système de chauffage s'arrêtait et si les tuyaux gelaient.

Mais les compagnies d'assurance de dommages ont établi leur propre poli-

tique en ce qui concerne le passage à l'an 2000. Il convient donc de s'informer, si on est inquiet.

Les assurances générales Desjardins, par exemple, ont déjà avisé leur clientèle que certains risques généralement couverts seront exclus des garanties des contrats d'habitation. Il s'agit des dommages aux ordinateurs et à tout autre matériel électronique, du contenu des réfrigérateurs et des congélateurs et des frais de subsistance en cas d'évacuation.

ENTREPRISES

□ Une des sanctions contre **Microsoft**, accusé de pratiques antitrust, pourrait être de le forcer à donner sous licence le code source des différentes versions de son logiciel d'exploitation Windows, selon un article du magazine *Business Week* publié hier. Ceci permettrait aux concurrents de Microsoft de fabriquer des clones de Windows, diluant ainsi l'emprise du numéro mondial des logiciels sur le

marché des systèmes d'exploitation, indique *Business Week* qui cite des sources en contact avec le comité chargé d'étudier les sanctions possibles. Mais il reste à savoir si les cours d'appel, auxquelles Microsoft est sûr d'avoir recours, autoriseront cette atteinte aux droits de la propriété, même si une sanction du même type avait été imposée à **Hewlett-Packard** en 1975, ajoute l'article.

AVIS DE NOMINATION

GUY BISSON
directeur

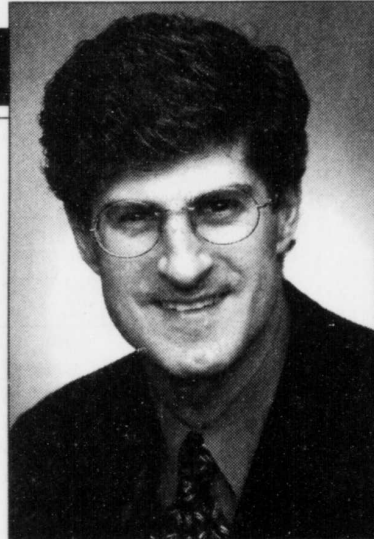
Les directeurs généraux des caisses populaires **Desjardins Québec-Est, Saint-Malo et Saint-Joseph de Québec** sont heureux d'annoncer la nomination de M. Guy Bisson au poste de directeur du Centre financier aux entreprises, Centre-Ville de Québec.

Détenteur d'un baccalauréat en finances et d'un brevet de l'*Institut des banquiers canadiens*, M. Bisson possède également trois certificats universitaires en économie, en gestion des organisations et en anglais. À l'emploi de Desjardins depuis 1988, il a une solide connaissance des affaires puisqu'il a toujours œuvré dans le domaine du financement des entreprises.

Le Centre financier aux entreprises, Centre-Ville de Québec est le résultat d'une alliance stratégique de trois caisses et vise exclusivement leur clientèle entreprise. En regroupant ce type de service, ces caisses concentrent les énergies de leurs spécialistes au profit des milieux d'affaires.



Centre financier aux entreprises
Centre-Ville de Québec
510, rue Saint-François Est
Québec (Québec) G1K 2Z4
Téléphone : 640-2244

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIEASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE sera tenue à l'École nationale d'administration publique (ENAP), 555, boul. Charest Est, Québec (salle L'Industrielle-Alliance), le lundi 8 mars 1999, à 10 heures 30 afin de :

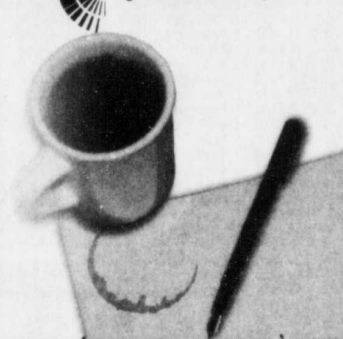
1. Soumettre le rapport des administrateurs, le bilan de L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie pour l'exercice terminé le 31 décembre 1998, les états financiers des revenus et dépenses pour le même exercice ainsi que les rapports des vérificateurs.
2. Élire les administrateurs, comme il est prévu à l'article 17 du Règlement numéro 1.
3. Nommer les vérificateurs pour l'exercice en cours.
4. Étudier toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Sillery, le 13 février 1999

Le Secrétaire
Georges Smith

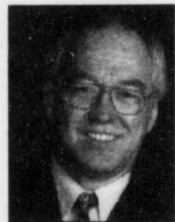
petits déjeuners
CONFÉRENCES

Chambre de commerce
régionale de Sainte-Foy



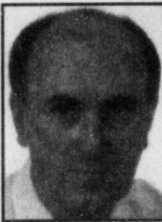
LE 18 FÉVRIER 1999 DE 7H30 À 9H00
Holiday Inn, 3125 boul. Hochelaga, Sainte-Foy
Réservations : 651-7181 Coût : 15\$

René
Blais



Professeur
Département de management
Université Laval

Marc
Chiasson

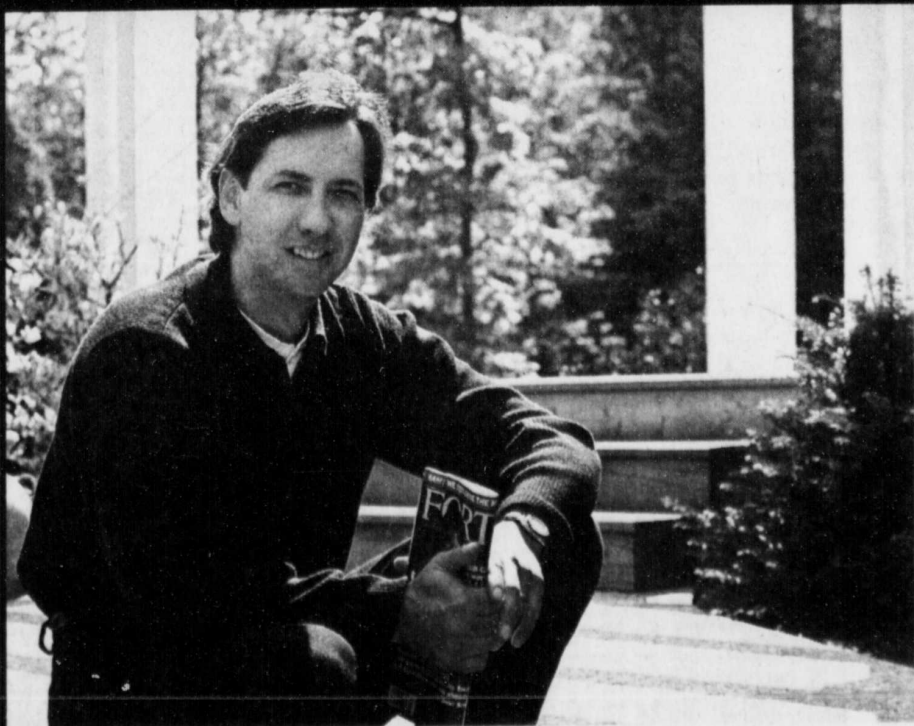


Associé principal
Gescom Strategies inc.

Thème : « Patrons/employés :
des partenaires mobilisateurs »

Notre partenaire En collaboration avec
SERVICES DE PERSONNEL
MANPOWER UNIVERSITÉ
LAVAL BDC

INVESTIR MAINTENANT DANS UN REER



Michel Bell

Vice-président et administrateur des Services de gestion privée Wood Gundy

Le 14 décembre dernier, dans le cadre des conférences «Les Grands Investisseurs» que j'organise chaque année, j'ai eu le plaisir d'accueillir près de 1000 personnes au Capitole de Québec. Je les avais invitées à une conférence donnée par M. Jonathan Wellum, un des grands gestionnaires de fonds mutuels au Canada.

À cette occasion, j'ai porté à la connaissance de mes invités quelques résultats d'une étude faite par Harry Dent*. Il en ressort, en particulier, que c'est en 2007 qu'on trouvera en Amérique du Nord le plus grand nombre de personnes âgées de 46,5 ans. Or, il est bien connu que, en moyenne, c'est à cet âge que les personnes contribuent le plus à l'activité économique.

Selon toute vraisemblance, nous serions donc à la toute veille d'années où l'économie connaîtra une croissance remarquable. Investir maintenant dans un REER, c'est vous préparer efficacement à participer à la croissance économique de la première décennie du nouveau millénaire. Ne laissez pas passer cette chance.

Avec mon équipe, je suis à votre disposition pour vous aider à investir avec succès dans votre REER, à investir sur des bases solides.

* Ces résultats sont tirés de «S'enrichir en l'an 2000», Harry S. Dent, Jr.



86, rue Saint-Louis, Québec (Québec) G1R 3Z5
Bureau de Michel Bell:
Tél.: (418) 692-5059 ou 1-800-263-4201 Téléc.: (418) 692-4274 bellmi@cibc.ca

Les Services de gestion privée Wood Gundy sont une filiale de CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières inc., elle-même une filiale de la CIBC et membre du CIPF.

Fonds mutuels

Prix de fonds de placement ouvert de Fundata Canada Inc. à 17h30. Hier les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont fournis à titre d'information seulement. La confirmation des prix devrait être obtenue du fonds, n. pas de frais de vente, g. frais de rachat, o. frais prélevés à l'achat ou au rachat, v. VANPA diffusée, n. non disponible pour l'achat, u. argent US, x. ex-dividende, n. achat minimum de 1500 \$, () non-membre de l'Institut des fonds de placement du Canada.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and performance metrics. Includes sections for 'Fonds mutuels', 'Fonds de placement', 'Fonds de revenu', 'Fonds de croissance', etc.

Advertisement for 'L'Assez au cahier voyage' by DUBEAU CAPITAL. Text: 'S'occupe du cahier finance Pourquoi? Parce que nous ne pratiquons que la gestion discrétionnaire de portefeuille, une tranquillité d'esprit pour vous...'

Table titled 'Monnaies' listing exchange rates for various currencies including the Euro, Swiss Franc, Japanese Yen, etc.

Toronto

Suite de TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

R & S

Table of stock market data for R & S, including various indices and company shares.

Table of stock market data for various companies, including Alcan, Bell, and others.

Table of stock market data for various companies, including Alcan, Bell, and others.

Table of stock market data for various companies, including Alcan, Bell, and others.

apff association de planification fiscale et financière

Présentation du budget fédéral Le 17 février 1999 - 7h30. Conférencier: M. Guy Chabot, FCA de KPMG.

Honneur au mérite Le vendredi 26 février, 18h30 Manoir Montmorency. Raymond Garneau, Président d'honneur.

Table of stock market data for various companies, including Alcan, Bell, and others.

Obligations

Table of bond market data, including various government and corporate bonds.

1998 a été une année difficile pour le marché des actions canadiennes, pourtant

AIC a conservé sa place parmi les fonds d'actions canadiens dominants

Bon an, mal an, la philosophie de AIC tient ses engagements

Encore et toujours et depuis plus d'une décennie, les investisseurs de AIC ont pu vérifier la solidité de la philosophie d'investissement de AIC...

Che z AIC nous achetons et conservons les titres d'excellentes sociétés.

De cette façon nous pouvons nous concentrer sur : La préservation de votre capital que le marché soit bon ou mauvais. La croissance de votre capital grâce à nos investissements qui offrent des rendements supérieurs. L'efficacité sur le plan fiscal.

Table showing performance of AIC funds from 1998 to 2000, including various indices and fund returns.

AIC GROUPE DE FONDS. Constituer des portefeuilles d'excellentes entreprises. Pour de plus amples informations, contactez votre conseiller financier ou appelez le 1 800 263-2144.

TERRAINS COMMERCIAUX / INDUSTRIELS

St-Nicolas, 2 500 000 pi ca, vue sur la 20 St-Amand, 141 000 pi ca en caveau. St-Malo, 138 480 pi ca en caveau.

BÂTIMENTS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

Différents grands secteurs et vocations multiples. A vendre ou à louer. Marcel Girard 657-2815

ADMA Invitation

Ordre des Administrateurs agréés (secteur généraliste) PETIT-DEJUNER CONFÉRENCE 23 février 1999

BMW

INVENTAIRE DE VÉHICULES D'OCCASION 1998 BMW 528 iA, 25 500 km, automatique, extérieur beige, intérieur beige, garantie juin 2002, 48 900\$.

CANTEL

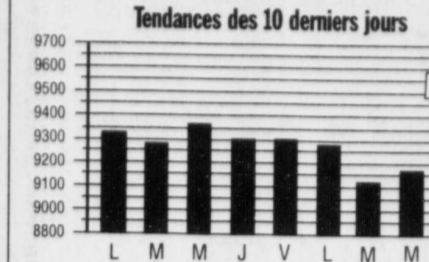
Chief de file en télécommunications est à la recherche de DISTRIBUTEURS (Région de Québec)

Pour soutenir une croissance vertigineuse sans fil au pays. Vous possédez des qualités d'entrepreneur et désirez vous lancer en affaires. Vous désirez joindre à votre entreprise existante notre ligne de produits.

New York

DOW JONES

Indice des valeurs industrielles: 9274,89 en baisse de 88,57. Volume des transactions: 684 millions d'actions.



Titres Div. V(100) haut bas fer. chang.

Table listing various stocks and their performance, including Amex, Amf, Amn, etc.

D à G

Table listing stocks from D to G, including Datsun, Deere, Delco, etc.

H à Q

Table listing stocks from H to Q, including Hanna, Harsco, Hilti, etc.

R à S

Table listing stocks from R to S, including Ralcorp, Ralco, Ralco, etc.

T à Z

Table listing stocks from T to Z, including Tdk, Trw, Tdwan, etc.

R à S

Table listing stocks from R to S, including Ralco, Ralco, Ralco, etc.

N à Q

Table listing stocks from N to Q, including Nid, Nid, Nid, etc.

K à M

Table listing stocks from K to M, including Kim, Kim, Kim, etc.

Titres au comptoir

TORONTO - Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada...

Table listing various stocks and their performance, including AE mfs, Aft Partner, Aft F, etc.

Bourse américaine

Table listing various stocks and their performance, including Altech, Barrisr, Cmf, etc.

Pétole

NEW YORK (AP) - Le pétrole Brent de la mer du Nord se transigeait à 10,06 \$ le baril...

Table listing various stocks and their performance, including Altech, Barrisr, Cmf, etc.

Bourse d'Asie

TOKYO (AP) - À la bourse de Tokyo, l'indice Nikkei a perdu 21,29 points...

Table listing various stocks and their performance, including Altech, Barrisr, Cmf, etc.

Dividendes

Table listing various stocks and their dividend information, including Altech, Barrisr, Cmf, etc.

LECTURE RAPIDE - Augmentez votre vitesse de lecture de 50 à 150 % tout en maintenant ou en augmentant votre compréhension.

Beaucoup plus qu'un chauffeur... Déplacements d'affaires VIP. Vous êtes affairé, votre temps est précieux...

OCCASION D'AFFAIRES LES SERVICES DE SANTÉ QUASSIA Inc. Direction générale C.P. 35022 C.S.P. St-Anabé Québec (Québec) G1R 5S6

AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES, LES PLACEMENTS INTERNATIONAUX ONT PERFORMÉ BEAUCOUP MIEUX QUE LES PLACEMENTS CANADIENS.

Les Grands Québécois - Secteur économique. Pierre Tremblay, o.c. conseiller en communication. Logos for Labatt, Bell, Patisson, Tele 4, CITE, and Le Soleil.

Le cercle finance et placement du Québec. Dîner-conférence le mercredi 24 février 1999. Lieu: Québec Hilton.

Le Vice-président Me Clément Samson a le plaisir d'accueillir Monsieur Louis Roquet. Investissement-Québec.

LE GALA DE L'EXCELLENCE EN AFFAIRES DES FIDÉLES DES ANS 1999. COMMUNICATAIRE. Logos for various organizations including the Chamber of Commerce and Industry of the Greater Montreal Area.

www.lesoleil.com

ON VOUS DONNE VOTRE 5%

Notre CPG Option Garantie vous offre 5% la première année et une garantie de 4,85% sur cinq ans.
De plus, il est admissible au REER et rachetable après deux ans.*

Pour profiter de cet excellent taux, passez nous voir ou appelez au 1 800 BLC-1846.



**BANQUE
LAURENTIENNE**

* Certaines conditions s'appliquent.

QUESTION D'ARGENT

ENTREPRISES

La Société minière Mazarin a enregistré une perte nette de 776 000 \$ au troisième trimestre, comparativement à 950 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, les pertes atteignent 2,8 millions \$ comparativement à 5,4 millions \$ l'an dernier. Les revenus des neuf premiers mois sont en baisse, à 5,1 millions \$ contre 6,1 millions \$ l'an

dernier. Les revenus tirés de l'amiante sont à la baisse tandis que ceux provenant de la dolomite et de l'aluminate de calcium ont connu une légère baisse.

Les produits d'exploitation de la compagnie Marconi Canada ont totalisé 205,1 millions \$ pour les neuf mois terminés le 31 décembre dernier, en hausse de 7,1 millions \$ ou 4 %, par rapport à 198 millions \$ pour la même

période lors de l'exercice précédent. Marconi attribue en bonne partie cette hausse aux ventes plus élevées de produits de système de positionnement mondial (GPS), à la suite de la consolidation des produits d'exploitation de NovAtel inc. Au cours du troisième trimestre, les produits d'exploitation ont totalisé 70,8 millions \$, comparativement à 78,3 millions \$ pour la même période lors de l'exercice précé-

dent. Le bénéfice net pour le trimestre a été de 6,8 millions \$, comparativement à 10,1 millions \$ pour la même période lors de l'exercice précédent.

Oceanex Income Fund a annoncé qu'il avait réalisé un chiffre d'affaires de 21 403 000 \$ et un bénéfice net de 2 522 000 \$ pour le quatrième trimestre prenant fin le 31 décembre 1998. Le chiffre d'affaires de l'exercice fi-

nancier terminé le 31 décembre s'élève à 78 742 000 \$. Pour la même période, le fonds affiche un bénéfice net de 8 596 000 \$. Oceanex est une fiducie à vocation limitée. Sa filiale en propriété exclusive de transport intermodal exploite des navires rouliers, des terminaux maritimes et un parc de conteneurs et de semi-remorques. Le siège social de l'entreprise est à Montréal.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet à www.appels.doffres.com

Raymond Chabot inc.
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
 Dans l'affaire de la faillite de:
LE GRENIER D'ÉMILIE INC., personne morale légalement constituée, ayant son siège social au 98, chemin Tour du Lac, Lac-Beauport (Québec) G0A 2C0
 Avis est par les présentes donné que LE GRENIER D'ÉMILIE INC. a déposé une cession de ses biens entre les mains de RAYMOND CHABOT INC. le 4 février 1999, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 février 1999 à 11h, au bureau du syndic, au 888, rue St-Jean, bureau 200, Québec (Québec).
 FAIT À QUÉBEC, ce 11 février 1999.
 Raymond Chabot Inc.
 Es qualités de syndic à l'actif de
Le Grenier d'Émilie Inc.
 André Champagne, c.a., syndic
 888, rue St-Jean, bureau 200
 Québec (Québec) G1R 5H6, tél.: (418) 647-3078
 Télécopieur: (418) 647-2633

COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS
APPEL DE PROPOSITIONS
SERVICES DE VÉRIFICATION EXTERNE
 La Commission scolaire des Navigateurs procède à un appel de propositions de services pour la vérification de ses opérations financières pour les trois prochaines années financières.
 Les personnes intéressées à présenter une offre de services peuvent se procurer la documentation nécessaire à la préparation de l'offre de services aux Services des ressources financières de la commission scolaire à l'adresse suivante:
 Commission scolaire des Navigateurs
 1860, 1^{re} Rue
 Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6
 Tél.: 839-0524
 Téléc.: 839-0556
 La date limite de réception des offres aux Services des ressources financières est fixée au vendredi 12 mars 1999 à 14 heures.
 Bertin Fillion, CA
 Directeur
 Services des ressources financières

Raymond Chabot inc.
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
 Dans l'affaire de la faillite de:
GRS-GROUPE-RESEAU-SPECIALISTES EN HOTELIERIE ET SOINS DE SANTE INC., compagnie légalement constituée, ayant son siège social au 1225, Charles-Huot, Sillery (Québec) G1T 2L7 et une place d'affaires au 2350, rue de Collès, Québec (Québec) G2C 1X8 et pouvant aussi faire affaires sous les noms et raisons sociales de «GRS ALIMENTAIRE» et/ou «GRS».
 Avis est par les présentes donné que suite au défaut de GRS-GROUPE-RESEAU-SPECIALISTES EN HOTELIERIE ET SOINS DE SANTE INC. de déposer une proposition dans les délais prescrits, celle-ci a fait cession de ses biens le 6 février 1999 entre les mains de RAYMOND CHABOT INC. et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3 mars 1999 à 11h, au bureau de la direction des faillites, 1040, avenue Belvédère, salle 114, Sillery (Québec).
 QUÉBEC, le 11 février 1999.
 Raymond Chabot Inc.
 Es qualités de syndic à l'actif de
GRS-GROUPE-RESEAU-SPECIALISTES EN HOTELIERIE ET SOINS DE SANTE INC.
 François Noël, M.B.A., Adm., s., CMC
 syndic responsable
 888, rue St-Jean, bureau 200
 Québec (Québec) G1R 5H6, tél.: (418) 647-3078
 Télécopieur: (418) 647-2633

Le Deauville
 Suite à la vente de la bâtisse, les propriétaires de l'immeuble vendront tous les équipements qui servaient aux opérations du commerce, connu sous la raison sociale Restaurant Le Deauville.
ENCAN
 Visite le 16 février 1999 de 8h30 à 17h30
 Encan le 17 février 1999 à partir de 10h
 POUR INFORMATION: 834-3800
 3000, boul. Laurier

Municipalité de Saint-Cyprien
 101B, rue Collin
 Saint-Cyprien (Québec)
 G0L 2P0
APPEL D'OFFRES
CAMION 10 ROUES USAGÉ
1997-1998 OU NEUF
 AVIS est par les présentes donné, que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 15h, le vendredi 12 mars 1999, à la salle municipale située au 101B, rue Collin, Saint-Cyprien, G0L 2P0, pour la fourniture du véhicule indiqué ci-haut.
 Les devis seront disponibles au bureau municipal à compter du 12 février 1999, durant les heures d'ouverture (de 8h30 à 12h et de 13h à 15h) moyennant un dépôt de 25\$ non remboursable, en argent ou chèque visé à l'ordre de la Municipalité de Saint-Cyprien.
 Les soumissions seront ouvertes publiquement dans la salle du conseil municipal à 16h15, le 12 mars 1999.
 La Municipalité de Saint-Cyprien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
 Donné à Saint-Cyprien, ce 12 février 1999.
Le directeur général et secrétaire-trésorier
 Guy Dubé

PAM 1784\$
 * Paiement Automatique Mensuel
 686-3344
 1 800 463-2362
 par mois taxes incluses
 Livraison 7 jours par camionnet
 LE SOLEIL

COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS
APPEL D'OFFRES
APPEL D'OFFRES NO 990211-02
REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES
 PROJET: REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES
 École St-Joseph
 295, St-Joseph
 Lévis (Québec) G6V 1G3
 PROPRIÉTAIRE: La Commission scolaire des Navigateurs
 1860, 1^{re} Rue
 Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6
 INGÉNIEURS-CONSEILS Groupe DDA Ltée
 1325, rue de la Montaigne
 Saint-Romuald (Québec) G6W 5T2
 La Commission scolaire des Navigateurs, propriétaire, demande des soumissions pour le remplacement des chaudières à l'établissement ci-haut mentionnés.
 Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés ou obtenus au bureau du propriétaire contre un dépôt de vingt-cinq dollars (25,00\$) non remboursable (chèque visé ou argent comptant).
 Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au sousigné, seront reçues à la Commission scolaire des Navigateurs au 1860, 1^{re} Rue, St-Romuald, jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le 3^e jour du mois de mars 1999 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
 Une visite obligatoire des lieux aura lieu le mardi 23 février 1999 à 9 heures à l'école St-Joseph.
 Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé représentant 10% du prix total de la soumission à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 60 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.
 Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1) et la licence de maître installateur en produits pétroliers.
 Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.
 Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990.
 Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
 Le directeur des ressources matérielles
 Richard Dion, architecte
 Saint-Romuald, le 11 février 1999

VILLE DE SAINT-PASCAL
ALIMENTATION ET TRAITEMENT
EAU POTABLE
PROJET NO: 19059-002
APPEL D'OFFRES
 La ville de Saint-Pascal du comté de Kamouraska demande des soumissions pour la construction:
 - d'un barrage déversoir;
 - d'une prise d'eau en rivière avec bâtiment et système de pompage;
 - d'une station de traitement d'eau potable avec bâtiment et mécanique de procédé;
 - d'une conduite d'adduction;
 - d'une conduite de rejets des eaux de lavage; - aménagement extérieur.
 Seuls sont autorisés à soumissionner, les entrepreneurs qui sont détenteurs d'une licence approuvée de la Régie du Bâtiment du Québec.
 Les documents de soumission seront disponibles à compter du 16 février 1999 aux endroits suivants:
Roche ltée, Groupe-conseil Roche ltée, Groupe-conseil
 3075, chemin Quatre-Bourgeois, 82-A, boul. Cartier, Rivière-du-Loup (Québec)
 bureau 300
Sauvé-Pop (Québec) G1W 4Y4 05R 5MS
 Téléphone: (418) 854-8800 Téléphone: (418) 868-1644
 Prière de téléphoner au préalable pour s'assurer de la disponibilité des documents.
 Un versement non remboursable de CENT VINGT-CING DOLLARS (125,00 \$) toutes taxes incluses est requis pour obtenir un exemplaire des documents de soumission. Ce montant doit être fait au nom de Roche ltée, Groupe-conseil.
 Pour être recevable, les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission couvrant 10% du montant de la soumission, valide pour une période de cent vingt (120) jours après l'ouverture des soumissions.
 Les soumissions devront être déposées avant 11h, heure en vigueur localement, le 19 mars 1999 à l'Hôtel de Ville de Saint-Pascal, 405, rue Thaché, C.P. 250, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0. Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit le même jour à 11h.
 La ville de Saint-Pascal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
 FAIT ET DONNÉ À SAINT-PASCAL, CE 10 FÉVRIER 1999.
 Me Louise St-Pierre, greffière

KPMG
 CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 DISTRICT DE QUÉBEC
 N°: 200-11-006537-990
 43-102382
COUR SUPÉRIEURE
 (En matière de faillite et d'insolvabilité)
 Dans l'affaire de la faillite de:
LES PLASTIQUES DUR-O-TEMPS INC., personne morale légalement constituée ayant son siège social et place d'affaires au 414B, St-Augustin, Breakeyville, Québec G0S 1E1
DÉBITRICE
 Avis est par les présentes donné que Les Plastiques Dur-O-Temps inc. a fait cession de ses biens le 3^e jour de février 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24^e jour de février 1999 à 10 heures, au bureau du syndic, 925, chemin Saint-Louis, bureau 400, Québec (Québec).
 Daté de Québec, ce 8^e jour de février 1999.
KPMG INC.
 Syndic
 925, chemin Saint-Louis
 Bureau 400
 Québec (Québec)
 G1S 4W6
 Téléphone: (418) 681-5764
 Denis Picard, syndic, CIP

RESTO-CASINO INC.
APPEL DE PROPOSITIONS NO 98-520
FOURNITURE DE JUS DE FRUITS POUR LES CASINOS DE MONTRÉAL, HULL ET CHARLEVOIX
CLÔTURE: LE 1^{er} MARS 1999, 11h, HEURE LOCALE
 Resto-Casino inc., filiale de Loto-Québec, désire recevoir des propositions relativement à la fourniture de jus de fruits, pour une période minimale de trois (3) ans, incluant le prêt d'équipements nécessaires à la distribution des produits pour les casinos de Montréal, Charlevoix et Hull.
 Toutes les conditions de cet appel de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50 \$ présenté sous forme de chèque certifié ou de mandat-poste fait à l'ordre de Loto-Québec, à compter du 15 février 1999, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h à l'adresse suivante:
Resto-Casino inc.
Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 19^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G5
 Aucune proposition reçue après le délai ne sera acceptée.
 Seules les personnes ayant obtenu le document d'appel de propositions directement de la Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec, et qui ont un bureau d'affaires au Québec sont admises à présenter une proposition.
 Les propositions devront être accompagnées d'un chèque certifié, d'une traite bancaire, d'une lettre de garantie bancaire irrévocable émis par une banque à charte du Canada ou par une caisse populaire, ou d'un cautionnement de proposition de 10 000 \$ en faveur de Resto-Casino inc.
 Les propositions devront aussi être accompagnées d'un cautionnement d'exécution, d'une lettre de garantie bancaire irrévocable, d'une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution ou d'un engagement d'une banque à charte du Canada ou d'une caisse populaire à émettre, à la suite d'une adjudication d'un contrat au proposant, une lettre de garantie bancaire irrévocable de 35 000 \$ en faveur de Resto-Casino Inc., valide pour la durée du contrat.
 Le proposant qui le désire peut assister aux séances d'information qui se tiendront aux dates et heures suivantes. (Veuillez au préalable confirmer votre présence auprès de madame Céline Salicco, par téléphone au numéro (514) 392-0909 poste 2748 ou par télécopieur au (514) 864-9202).
Casino de Montréal
 Le lundi 22 février 1999 à 14h
 Vous devez vous présenter à l'administration du casino située au 6^e étage et demander madame Céline Salicco.
 Tout proposant du Québec dont l'entreprise compte plus de 100 employé(e)s doit, pour se voir adjudger un contrat de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à implanter un programme d'accès à l'égalité à l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., c. C-12) et détenir une attestation à cet effet.
 De même, un proposant ayant un bureau au Québec, et sa principale place d'affaires hors du Québec mais au Canada, et dont l'entreprise compte plus de 100 employé(e)s, devra fournir au préalable une attestation à l'effet qu'il s'est déjà engagé au programme d'équité en emploi de sa province ou de son territoire s'il en est ou, à défaut, à un programme fédéral d'équité en emploi.
 Resto-Casino inc. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition reçue.
 Toute information peut être obtenue auprès de madame Céline Salicco au numéro (514) 392-0909 poste 2748.
 Claude Lachance, C.M.A., M.B.A.
 Directeur
 Approvisionnement
 Émis le 13 février 1999

RESTO-CASINO INC.
APPEL DE PROPOSITIONS NO 98-520
FOURNITURE DE JUS DE FRUITS POUR LES CASINOS DE MONTRÉAL, HULL ET CHARLEVOIX
CLÔTURE: LE 1^{er} MARS 1999, 11h, HEURE LOCALE
 Resto-Casino inc., filiale de Loto-Québec, désire recevoir des propositions relativement à la fourniture de jus de fruits, pour une période minimale de trois (3) ans, incluant le prêt d'équipements nécessaires à la distribution des produits pour les casinos de Montréal, Charlevoix et Hull.
 Toutes les conditions de cet appel de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50 \$ présenté sous forme de chèque certifié ou de mandat-poste fait à l'ordre de Loto-Québec, à compter du 15 février 1999, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h à l'adresse suivante:
Resto-Casino inc.
Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 19^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G5
 Aucune proposition reçue après le délai ne sera acceptée.
 Seules les personnes ayant obtenu le document d'appel de propositions directement de la Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec, et qui ont un bureau d'affaires au Québec sont admises à présenter une proposition.
 Les propositions devront être accompagnées d'un chèque certifié, d'une traite bancaire, d'une lettre de garantie bancaire irrévocable émis par une banque à charte du Canada ou par une caisse populaire, ou d'un cautionnement de proposition de 10 000 \$ en faveur de Resto-Casino inc.
 Les propositions devront aussi être accompagnées d'un cautionnement d'exécution, d'une lettre de garantie bancaire irrévocable, d'une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution ou d'un engagement d'une banque à charte du Canada ou d'une caisse populaire à émettre, à la suite d'une adjudication d'un contrat au proposant, une lettre de garantie bancaire irrévocable de 35 000 \$ en faveur de Resto-Casino Inc., valide pour la durée du contrat.
 Le proposant qui le désire peut assister aux séances d'information qui se tiendront aux dates et heures suivantes. (Veuillez au préalable confirmer votre présence auprès de madame Céline Salicco, par téléphone au numéro (514) 392-0909 poste 2748 ou par télécopieur au (514) 864-9202).
Casino de Hull
 Le mardi 23 février 1999 à 14h30
 Vous devez vous présenter à l'entrée des employés du casino et demander madame Céline Salicco.
 Tout proposant du Québec dont l'entreprise compte plus de 100 employé(e)s doit, pour se voir adjudger un contrat de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à implanter un programme d'accès à l'égalité à l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., c. C-12) et détenir une attestation à cet effet.
 De même, un proposant ayant un bureau au Québec, et sa principale place d'affaires hors du Québec mais au Canada, et dont l'entreprise compte plus de 100 employé(e)s, devra fournir au préalable une attestation à l'effet qu'il s'est déjà engagé au programme d'équité en emploi de sa province ou de son territoire s'il en est ou, à défaut, à un programme fédéral d'équité en emploi.
 Resto-Casino inc. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition reçue.
 Toute information peut être obtenue auprès de madame Céline Salicco au numéro (514) 392-0909 poste 2748.
 Claude Lachance, C.M.A., M.B.A.
 Directeur
 Approvisionnement
 Émis le 13 février 1999

AVIS CONCERNANT LA TERMINAISON TOTALE DU RÉGIME DE RENTES DES DIRECTEURS D'AGENCE ET DES DIRECTEURS ADJOINTS D'AGENCE DE LA LAURENTIENNE VIE INC.
 Avis est donné à toute personne qui n'a pas reçu de relevé de droits, en raison de la terminaison totale du Régime de rentes des directeurs d'agence et des directeurs adjoints d'agence de La Laurentienne Vie inc. en date du 1^{er} juillet 1998, et qui croit avoir des droits au titre de ce régime, ou en vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, qu'elle peut les faire valoir dans les 30 jours de la présente publication, auprès du comité de retraite, à l'adresse suivante:
 Comité de retraite du Régime de rentes des directeurs d'agence et des directeurs adjoints d'agence de La Laurentienne Vie inc.
 a/s Monsieur Guy Pouliot
 500, avenue Grande-Allée est
 8^e étage
 Québec (Québec)
 G1K 7E3
 ou auprès de la Régie des rentes du Québec à l'adresse suivante:
 Monsieur Cyrille Roy
 Service de la surveillance
 Régie des rentes du Québec
 Case postale 5200
 Québec (Québec)
 G1K 7S9
 Guy Pouliot
 Président du comité de retraite

RESTO-CASINO INC.
APPEL DE PROPOSITIONS NO 98-520
FOURNITURE DE JUS DE FRUITS POUR LES CASINOS DE MONTRÉAL, HULL ET CHARLEVOIX
CLÔTURE: LE 1^{er} MARS 1999, 11h, HEURE LOCALE
 Resto-Casino inc., filiale de Loto-Québec, désire recevoir des propositions relativement à la fourniture de jus de fruits, pour une période minimale de trois (3) ans, incluant le prêt d'équipements nécessaires à la distribution des produits pour les casinos de Montréal, Charlevoix et Hull.
 Toutes les conditions de cet appel de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50 \$ présenté sous forme de chèque certifié ou de mandat-poste fait à l'ordre de Loto-Québec, à compter du 15 février 1999, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h à l'adresse suivante:
Resto-Casino inc.
Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 19^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G5
 Aucune proposition reçue après le délai ne sera acceptée.
 Seules les personnes ayant obtenu le document d'appel de propositions directement de la Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec, et qui ont un bureau d'affaires au Québec sont admises à présenter une proposition.
 Les propositions devront être accompagnées d'un chèque certifié, d'une traite bancaire, d'une lettre de garantie bancaire irrévocable émis par une banque à charte du Canada ou par une caisse populaire, ou d'un cautionnement de proposition de 10 000 \$ en faveur de Resto-Casino inc.
 Les propositions devront aussi être accompagnées d'un cautionnement d'exécution, d'une lettre de garantie bancaire irrévocable, d'une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution ou d'un engagement d'une banque à charte du Canada ou d'une caisse populaire à émettre, à la suite d'une adjudication d'un contrat au proposant, une lettre de garantie bancaire irrévocable de 35 000 \$ en faveur de Resto-Casino Inc., valide pour la durée du contrat.
 Le proposant qui le désire peut assister aux séances d'information qui se tiendront aux dates et heures suivantes. (Veuillez au préalable confirmer votre présence auprès de madame Céline Salicco, par téléphone au numéro (514) 392-0909 poste 2748 ou par télécopieur au (514) 864-9202).
Casino de Montréal
 Le lundi 22 février 1999 à 14h
 Vous devez vous présenter à l'administration du casino située au 6^e étage et demander madame Céline Salicco.
 Tout proposant du Québec dont l'entreprise compte plus de 100 employé(e)s doit, pour se voir adjudger un contrat de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à implanter un programme d'accès à l'égalité à l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., c. C-12) et détenir une attestation à cet effet.
 De même, un proposant ayant un bureau au Québec, et sa principale place d'affaires hors du Québec mais au Canada, et dont l'entreprise compte plus de 100 employé(e)s, devra fournir au préalable une attestation à l'effet qu'il s'est déjà engagé au programme d'équité en emploi de sa province ou de son territoire s'il en est ou, à défaut, à un programme fédéral d'équité en emploi.
 Resto-Casino inc. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition reçue.
 Toute information peut être obtenue auprès de madame Céline Salicco au numéro (514) 392-0909 poste 2748.
 Claude Lachance, C.M.A., M.B.A.
 Directeur
 Approvisionnement
 Émis le 13 février 1999

SOUSSION PUBLIQUE
LOCATION DE SIX PHOTOCOPIEURS
APPEL D'OFFRES
 La Ville de L'Ancienne-Lorette désire recevoir des soumissions pour la location de six photocopieurs pour ses différents services administratifs.
 Les soumissionnaires peuvent se procurer les formulaires de soumission en s'adressant à la réception de l'hôtel de ville, au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, à compter du 15 février 1999, entre 8h30 et 16h30.
 Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, la soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté et se trouver physiquement entre les mains du Greffier et Conseiller juridique, avant 11 heures 15, le jeudi 4 mars 1999.
 Les soumissions seront ouvertes à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, le jeudi 4 mars 1999, à 11 heures 15, et toute personne intéressée peut y assister.
 En garantie de la parfaite exécution de ses obligations, le soumissionnaire devra joindre à sa soumission un chèque visé égal à au moins 5% du montant total de sa soumission ou un cautionnement de soumission égal à 10% du montant total de ladite soumission, le tout fait à l'ordre de la Ville de L'Ancienne-Lorette.
 La Ville de L'Ancienne-Lorette se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et rejettera toute soumission non conforme.
 L'Ancienne-Lorette, ce 13 février 1999.
Le Greffier et Conseiller juridique
 Serge Morin, avocat

QUESTIONS D'ARGENT

R.P.M. Tech obtient un contrat de 2,2 millions \$ de la STCUM

MICHEL GODIN
Collaboration spéciale

■ CAP-SANTÉ — Réputée pour la conception, la fabrication et la distribution de ses équipements de déneigement et de camions porteurs hors gabarit, R.P.M. Tech se lance à l'assaut du marché international des métros et des chemins de fer. La compagnie de Cap-Santé a fait un premier pas dans ce sens, hier, en annonçant l'obtention d'un important contrat de 2,2 millions \$ signé avec la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM).

L'entente stipule que R.P.M. Tech devra concevoir et fabriquer cinq locotracteurs qui seront utilisés prochainement dans le métro de Montréal. « Ces équipements spécialisés hautement sophistiqués sont destinés au transport des wagons et des équipes techniques chargées de la réparation et de l'entretien des métros », explique Anne Thiffault, porte-parole pour R.P.M. Tech. Une équipe composée de onze in-

généieurs et de plusieurs techniciens s'affaire depuis quelque temps déjà à développer ce nouveau créneau.

Il s'agit d'une percée importante pour ce fleuron industriel basé dans le comté de Portneuf. Et ce n'est qu'un début puisqu'il s'attaquera au cours des prochaines semaines aux métros du monde entier. « Les pourparlers sont actuellement en cours avec Toronto et nous regardons aussi du côté

des États-Unis », confirme M^{me} Thiffault. Une tournée mondiale suivra avec plusieurs grandes villes de la planète comme cible commerciale.

Ce premier contrat vient récompenser plusieurs mois d'efforts et de recherches chez R.P.M. Tech. D'ailleurs, la Société s'emploie depuis trois ans à concevoir et fabriquer différents équipements adaptés aux chemins de fer pour le déneigement des rails et pour d'autres applications spécifiques. Cette niche très spécialisée lui a permis de vendre jusqu'ici plusieurs unités aux compagnies de chemins de fer américaines et canadiennes et de faire connaître son expertise dans ce domaine.

Établie depuis plus de 36 ans à Cap-Santé, R.P.M. Tech emploie une centaine de personnes. Au fil des ans, la compagnie a étendu ses tentacules à Toronto, Drummondville, Saint-Narcisse, Beauport et, récemment, à Sainte-Foy.

Les ventes de véhicules neufs marquent le pas

■ OTTAWA (PC) — Les ventes de véhicules neufs n'ont presque pas bougé en 1998, enregistrant une maigre progression de 0,3% par rapport à 1997.

Au Québec et en Ontario, la hausse a été sensiblement supérieure, soit respectivement 3,3 et 3,8%.

Les consommateurs québécois semblent avoir un faible pour les camions puisqu'en 1998, ils en ont fait grimper les ventes de 5,7%, le plus important gain pour ce type de véhicules au Canada.

Par ailleurs, les ventes ont chuté de 1,3% (variation désaisonnalisée) entre novembre et décembre 1998.

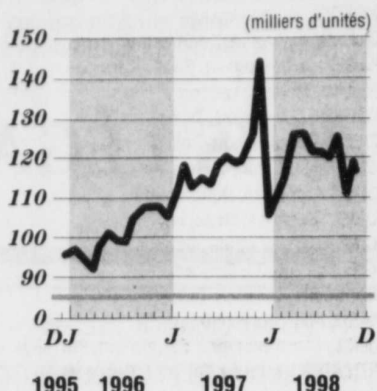
PROMOTIONS

Par comparaison, les promotions de décembre 1997 avaient fait bondir les ventes de 14,6%.

VENTES D'AUTOS



En décembre, le nombre de véhicules automobiles neufs vendus, soit 117 678, a chuté de 1,3% par rapport au mois précédent.



INFOGRAPHIE: PC / LE SOLEIL

Le chiffre des ventes de décembre 1998 était de 18,6% plus bas que pour le même mois en 1997.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet à www.appels.doffres.com

AVIS DE QUALITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 209.18 du Code de la sécurité routière, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des véhicules délaissés par les personnes ci-dessous mentionnées.

Les véhicules routiers confiés par la Société de l'assurance automobile du Québec:

Nom	Marque/Modèle	No d'identification
BARBEAU, Pierre	Pontiac Acadian 1996	1G7TB88C3GA700929
BLODEAU, Diane	Pontiac Parisienne 1981	2G7AN37H3B1322060
BINEY, Alexander B	Oldsmobile Cutlass 1983	1G3AM19X9DG315147
BOILEAU, Michel	Chevrolet Camaro 1992	1G1FP23F3NL150474
BOYER, Christiane	Dodge Charger 1987	1B3Z44C1HD361690
BRULE, Dominic	Hyundai Pony 1986	KMHFA31K0GU245134
CHAMBERLAND, Nathalie	Pontiac Acadian 1984	1G7AB68C3EY798038
DIONNE, Christine	Pontiac Firebird 1985	1G2FS87S4FN216606
DOYON, Catherine	Pontiac Acadian 1986	1G7TB88C0GA720412
GALLARDO, Alexis Veas	Plymouth Colt 1987	1P3BA36KHU110297
GARCIA, Gilberto	Pontiac Firefly 1988	JG7MR2155JK73578
GELINEAU, Christian	Chevrolet Cavalier 1987	1G1JG3118H7201741
GIGUÈRE, Eric	Pontiac Grandam 1987	1G2NE51U2HC762028
HAMEL, Mathieu	Subaru Gi-10 1986	JF1AC4587GC208050
HOULE, Eric	Mercury Lynx 1985	1MEBP5293FW651012
Jean Desrosiers Automobile Inc.	Mercury Topaz 1988	2MEBM35X6J860227
LECLERC, Guy	Chevrolet Chevette 1986	1G1TB88C3GA195503
LEGAULT, Georges	Ford Tempo 1984	2FABP234E8B143900
LEGAULT, Martin	Chevrolet Sprint 1987	JG1MR2150HK74208
LESSARD, Julie	Mercury Topaz 1985	1MEBP75F6FK602904
Marcel Ethier Auto Eng.	Dodge Shadow 1987	1B3BS48D2H440996
MORALES, Edelmira	Honda Accord 1987	JHMC45634HC802195
MORTON, David	Dodge Neon 1995	1B3ES47C13D591041
PAQUET, Sylvain	Plymouth Reliant 1989	1P3BK46K6KC401265
PELLÉTIER, Richard	Chrysler Eclat 1983	1C3BT4662DC152477
PRESCOTT, Diane	Ford Tempo 1987	2FABP36X3H148427
PROVOST, Jean	Mercury Topaz 1988	1MEBM30XJK637579
ROY, Christian	Buick Skyhawk 1986	1G4J52723K456816
ROY, Mark	Dodge Omni 1985	1B3BZ18C0FD302853
Tremblay Robert/Arthur Joseph	Oldsmobile 1985	1G3BP35Y9F9079631
TURCOTTE, Stéphane	Chevrolet S10 1987	1G0CS14RX2234829
VALLIÈRES, Richard	Ford Tempo 1988	1FABP35JK251622
115647 Canada Inc.	Pontiac 6000 1984	2G2AF19XE1310035

Les propriétaires des véhicules identifiés au présent avis peuvent reprendre possession sur paiement des honoraires du Curateur public et déboursés engagés par celui-ci. À défaut, le Curateur public sera autorisé à vendre les véhicules à compter du onzième jour suivant la date de cette publication.

Le Curateur public remettra les produits de vente, déduction faite de ses honoraires et de ses déboursés aux propriétaires qui se manifesteront dans les dix ans du début de son administration.

Le Curateur public du Québec
Service des biens non réclamés
600 boul. René-Lévesque Ouest, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 4W9
Tél.: 1-514-873-4074
1-800-363-9020

Centre Hospitalier Régional Baie-Comeau APPEL D'OFFRES # 036000

PROJET : Aménagement radiologie, secteur urgence
PROPRIÉTAIRE : Centre hospitalier régional Baie-Comeau 635, boul. Joliet Baie-Comeau (Québec) G5C 1P1 Téléphone : (418) 589-3701 - 2 - 2605 Télécopieur : (418) 589-1836

La corporation du Centre hospitalier régional Baie-Comeau, propriétaire, demande des soumissionnaires pour des travaux d'aménagement au Centre hospitalier régional Baie-Comeau.

Les documents contractuels pourront être obtenus à compter du lundi 15 février 1999, aux heures normales de bureau, au bureau du propriétaire, contre un chèque visé, non remboursable, au montant de cinquante dollars (50 \$) émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de dix-neuf mille dollars (19 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de neuf mille cinq cents dollars (9 500 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles ou au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec et du Canada dont la valeur nominale est de neuf mille cinq cents dollars (9 500 \$).

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées, portant la mention «SOUMISSION PROJET # 036000 AMÉNAGEMENT RADIOLOGIE SECTEUR URGENGE» seront reçues au bureau du directeur des services techniques (complexe administratif) au plus tard le **vendredi 5 mars 1999, à 13 h 30**, heure locale en vigueur pour être ouvertes publiquement au même endroit le même jour et à la même heure.

Une visite des lieux est prévue pour le **lundi 22 février 1999, à 13 h 30 à partir de l'entrée du complexe administratif. Les soumissionnaires doivent confirmer leur présence au propriétaire au moins 24 heures à l'avance.**

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

Le requérant ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Jean Fortin, acheteur
Centre hospitalier régional Baie-Comeau
www.appels.doffres.com

Centre hospitalier régional du Suroît APPEL D'OFFRES RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE MÈRE-ENFANT

Le Centre hospitalier régional du Suroît, propriétaire, demande des soumissions pour le réaménagement du Centre Mère-Enfant au 5e étage du Bloc "A".

Les documents contractuels pourront être obtenus, sur réservation, à partir du 15 février 1999, contre un chèque visé non remboursable de 100\$ émis à l'ordre de:

Les architectes Massicotte et Dignard
110, rue Saint-Jean-Baptiste
Valleyfield (Québec)
J6T 1Z8
Téléphone: 450-377-5665

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de quatre-vingt-dix mille dollars (90 000\$) valide pour une période de quarante-cinq jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de quarante-cinq mille dollars (45 000\$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de quarante-cinq mille dollars (45 000\$).

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant:

Centre hospitalier régional du Suroît
Salle de conférence de la direction générale
150, rue St-Thomas, 5e étage Bloc B
Valleyfield (Québec)
J6T 6C1
Téléphone: 450-371-9925 poste 2011

pour être ouvertes publiquement au même endroit, lundi 8 mars 1999 à 14h, heure locale en vigueur, les enveloppes devant être identifiées "SOUMISSION - Réaménagement du Centre Mère-Enfant, Centre hospitalier régional du Suroît".

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant une principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le Centre hospitalier régional du Suroît ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Paul-Henri Boutin, directeur général
Centre hospitalier régional du Suroît

PAM 1784\$
* Paiement Automatique Mensuel
686-3344
1 800 463-2362

SOUMISSION PUBLIQUE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE MÉCANIQUE ET DE BÉTONNAGE (Place de la famille)

APPEL D'OFFRES

La Ville de L'Ancienne-Lorette demande des soumissions pour la réalisation des travaux d'aménagement paysagés, de mécanique (plomberie et électricité) et de bétonnage (dalle de béton sur sol) de **Place de la famille**.

Les documents de soumission seront disponibles à la réception de l'hôtel de Ville de L'Ancienne-Lorette, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, à compter de 8h30 le mardi 16 février 1999.

Pour être conforme toute soumission doit:

- Être conforme au devis «Travaux d'aménagement, de mécanique et de bétonnage - Place de la famille»;
- Être complétée et présentée sur le formulaire de soumission prévu à cette fin et être déposée dans l'enveloppe cachetée portant la mention «Soumission - Place de la famille»;
- Être accompagnée de la garantie de soumission sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de L'Ancienne-Lorette d'un montant représentant dix pour cent (10%) du montant global de la soumission;
- Être accompagnée des documents requis à l'article 6.0 de la section «Instructions aux soumissionnaires»;
- Être déposée au bureau du greffier de la Ville avant 11 heures, heure locale, le mardi 9 mars 1999.

L'ouverture des soumissions aura lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, G2E 3J5, immédiatement après l'expiration du délai de réception des soumissions.

La Ville de L'Ancienne-Lorette ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et rejettera toute soumission non conforme.

L'ANCIENNE-LORETTE, le 13 février 1999.

Le greffier
Serge Morin, avocat

ENCAN PUBLIC

Suite à la vente de la bâtisse, les propriétaires de l'immeuble ont donné mandat de vendre tous les équipements qui servaient aux opérations du commerce connu sous la raison sociale de « RESTAURANT LE DEAUVILLE ».

MERCREDI LE 17 FÉVRIER 1999, À 10 H 00 AU : 3000, BOUL. LAURIER, SAINTE-FOY (QUÉBEC)

ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT (350 places): 61 Tables de 2 et 6 places/ 160 Chaises en bois et cuivre/ en métal et cuivre/ dont plusieurs sur roues/ 39 Banquettes en cuir et tissu de 5 et 6 places/ Environ 300 couverts de vaisselle, ustensiles, verres, coupes, chaudrons, poèles à fondre/ 2 Grills au gaz 30" x 36" / 4 Cuisinières au gaz GARLAND et MOFFAT, (1) de 10 feux et 2 fours, (1) de 6 feux 1 plaque et 2 fours, (1) de 6 feux et 1 four, (1) de table 2 feux/ 1 Salamandre GARLAND au gaz/ 1 Wok chinois 2 feux 56" au gaz/ 2 Fours 2 portes GARLAND au gaz/ 1 Steam pot ESCAN 60 p./ 2 Fours élect. ALTO SHAAM/ 3 Friteuses GARLAND élect./ 1 Réchaud à pain ALTO-SHAAM/ 2 Réchauds 3 tiroirs TOASTMASTER acier inox./ 4 Tables chaudes MKE, (2) de style buffet sur roues 60", (1) 30" x 72" et (1) 31" x 24"/ 1 Cafetière BUNN-O-MATIC 3 litres/ 3 Réchauds élect. de table MKE/ 4 Fours micro-ondes SANYO et TOSHIBA/ 3 Grilles-pain TOASTMASTER dont 1 rotatif/ 5 Hottes en acier inox., évier, congélateur tombable, bloc de bouchers, tablettes en acier inox., extincteurs, étagères acier inox. METRO, chaudiers, Etc.

SYSTÈME DE CAISSE GAMA ET SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE: 1 Système GAMA comprenant : 5 postes GVC avec écran tactile 14" avec multipoint et contrôle BAYTECH, 1 poste central, lecteur 3.5/ 8 Imprimantes, (5) EPSON TMT 80, (3) STAR SP-300/ 1 Système téléphonique PANTHER mod. 612 incluant 9 appareils et console.

ÉQUIPEMENT DE BAR: 1 Système de compteur à boisson AZBAR avec 1 imprimante et 2 compteurs élect. TEE CONTROL/ 4 Fontaines à bière et vin de 3 et 2 litres/ 5 Back bar réfrigérés de 2 et 4 portes/ 1 Machine à glace SCOTSMAN/ 3 Évier de bar en acier inox. MKE de 60 et 32 po./ 4 Lave-verres DOL-FYN rotatif mod. D.F./ 125 Bacs de bar en laiton et tissu avec ou sans dossier/ 20 Tables 42" x 24"/ 2 Caisnes électroniques (1) SHARP mod. ER-3230 et (1) TEC mod. SL-3130/ 1 Système de son comprenant : 1 lecteur laser SONY HX PRO, 1 vidéo VHS SONY HI-FI, 1 contrôleur MULTILIGHT BETTER MC-60, 1 Mixeur RODEC MX-180, 2 Équalisateurs SHAPER, 5 contrôleurs, 7 caisses de son BOSE et EXCEL/ 2 Téléviseurs SONY 21"/ 7 Flowerspot D.J./ 2 Purificateurs d'air électroniques HONEYWELL mod. F57A1044, Etc.

TABLEAUX ET ÉQUIPEMENT DE DÉCORATION: 6 Tableaux d'artistes soit: R. Lefrançois, M. Cloutier, Stefanoff, L. Aubin, R. Monin, Dende/ 6 Lithographies/ 50 Lampes suspendues TIFANI/ 2 Pianos décoratifs, Divers tel que : gardes en laiton, vitraux, miroirs, lampes de table, fleurs, toiles solaires, lumières sur rail, hotte de cuisine, chaises et tables patio avec parasol, Etc.

ÉQUIPEMENT DE BUANDERIE: 3 Laveuses commerciales WASCOMAT mod. W73 et FL-123/ 2 Sécheuses commerciales LOADSTAR mod. 30 BE/ 2 Machines à repasser élect. SIMPLEX avec rouleau 8" x 58" Chariots, étagères, Etc.

GÉNÉRATRICE: BROWN BOVERI mod. 416, 175 KW, 219 KVA, 211 Amp., 347 600 Volts, moteur CAT mod. D-334 diesel avec chargeur automatique et contrôle de démarrage.

TÉLÉPHONE SUR LES LIEUX POUR LA VISITE ET L'ENCAN : (418) 654-1818
UNE PRIME D'ACHETEUR DE 10 % SERA CHARGÉE SUR TOUT ACHAT
INSPECTION : Mardi le 16 février 1999, de 8 h 30 à 17 h 30
CONDITIONS : 25 % à l'adjudication, balance comptant, chèque visé ou lettre de confirmation bancaire
email : interact@CAM.ORG WWW: <http://www.CAM.ORG/~interact/>

ENCANTEURS ÉVALUATEURS
Inter-Action
6844, rue Bombardier, St-Léonard (QC) H1P 3K5 - Tél. : (514) 327-8558
1044, rue du Parc-Industriel, St-Jean-Christophe (QC) G6Z 1C6
Tél. : (418) 834-3F10

VENTE DE FAILLITE PAR SOUMISSION

LE SYNDIC SOUSSIGNÉ FAIT APPEL À DES SOUMISSIONS POUR LA VENTE DES BIENS CI-APRÈS DÉCRITS

Valeur estimative

Lot 1 Équipement de commerce comprenant : divers articles de bureau, supports à vêtements, ordinateur ASI 286 et accessoires, photocopieur, tables, bureaux, chaises, miroirs, machines à coudre, mannequins, éléments décoratifs, aspirateur, etc. 5 000 \$

Lot 2 Marchandises comprenant : manteaux de fourrures, manteaux de draps, manteaux de cuir, chapeaux de fourrure, écharpes, gants, etc. (prix de détail) 100 794 \$

Lot 3 Véhicule Dodge RMV 1989 3 500 \$

Lot 4 Véhicule Chevrolet Chevy Van 1986 2 000 \$

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE TALON ST-GERMAIN INC.

VISITE DES ACTIFS
Les actifs susmentionnés pourront être visités le 18 février 1999, de 10 h 00 à 12 h 00, au 41, boul. René-Lepage Est à Rimouski.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions devront être postées ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous. L'ouverture des soumissions se fera le **24 février 1999, à 16 h 00, au 70, rue Saint-Germain Est, bureau 103 à Rimouski.** Les envois postaux doivent être reçus **avant le 24 février 1999.**

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou argent comptant de 15 % du montant de la soumission, devront être cachetées et sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite « Le numéro de lot ainsi que le nom de la faillite susmentionnée ».

CONDITIONS
Avis est par les présentes donné aux déposées à l'adresse énoncée au paragraphe 8 de l'article 114 des Règles régissant de la faillite s'appliqueront à la présente vente.

Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions. Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir une copie au bureau du syndic lors de l'inspection des actifs.

Le syndic et/ou le créancier garanti ne sont pas tenu d'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Toutes taxes s'appliquant à ladite vente sont en sus du prix susmentionné. Si votre soumission est acceptée vous devez vous faire parvenir la balance du solde dû soit par chèque visé, mandat-poste ou argent-comptant.

La prise de possession doit avoir lieu dans les 48 heures après l'acceptation de la soumission et ce, aux frais de l'acheteur.

DATÉ À RIMOUSKI, ce 11e jour de février 1999
PAR : Andrée E. Auclair, CIP, Syndic
PAR : Diane Chicoine, administratrice

GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS/ASSOCIATES INC.
Syndics-Séquestres-Liquidateurs
Claude B. Gingras, CIP, syndic
Robert P. Racicot, CIP, syndic

GINSBERG GINGRAS
70, rue Saint-Germain Est, bureau 103, Rimouski (QC) G5L 1A4
Tél. : (418) 724-9079 ou (877) 898-9079

DÉCÈS ET AVIS

ALAIN, Aurèle, Ancienne-Lorette
AUDET, Jeanne Poirier, Lac-Saint-Augustin
BÉDARD, Pierrette Jacob, Lac-Beauport
CAUCHON, Robert, Brossard
CORMIER, J. Arthur
DESTROISMAISONS, Paul, Drummondville
DUFOUR, Yvon, Montréal
FAGUY, Thérèse Boutin, Cap-Rouge
GAGNON, Abbé Laurent, Saint-Jean-Port-Joli
LAFORCE, Lucie, Rimouski
LECLERC, Alphonse, Donnacona
LEPAGE, Ida St-Laurent, Sainte-Croix
LESSARD, Roland, Lauzon
LÉTOURNEAU, Gérard, Québec
NADEAU, Rolande, Lac-Saint-Charles
OUELLET, Guy, Pont-Rouge
PAQUET, Alphonse, Pont-Rouge
POULIOT, Jacques, Beauport
RACINE, Alice St-Louis, Québec
RATTÉ, Marguerite, Québec
RUEL, Cécile Boucher, Québec
SIMARD, Maurice, Montréal
TRUDEL, Maria Beauré, St-Léonard, Portneuf
VERREAU, Rolande Thibault, Beauport

ALAIN Aurèle



Au CHUQ, pavillon CHUL, le 12 février 1999, à l'âge de 87 ans et 11 mois, entouré de l'amour des siens, est décédé dans la sérénité, monsieur Aurèle Alain, époux de dame Évangéline Beaumont. Il demeurait à l'Ancienne-Lorette. La famille recevra les condoléances au salon funéraire Falardeau Bédard Roy enr. 1547, Notre-Dame Ancienne-Lorette dimanche de 14h à 17h et de 9h à 22h, lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le 15 février 1999 à 11h en l'église Notre-Dame de l'Annonciation (1625, Notre-Dame, Ancienne-Lorette) et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Pierrette (feu Jean-Paul Plamondon), Huguette (Jules Martel), Aurélien (Rachel Côté), André (Ginette Hamel), Serge (Ginette Vachon), Line; ses onze petits-enfants et ses trois arrière-petits-enfants, sa belle-soeur Germaine Beaumont Paquet, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement au personnel de l'équipe de génierie du CHUL pour les excellents soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des messes ou un don à la fondation du CHUQ, pavillon CEUL, bureau E1-152, 100, rue de l'Espérance, Québec, Québec G1L 3L5. Pour renseignements: 842-3737 Télécopieur: 842-1078

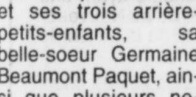
CAUCHON Robert

1922-1999 De Brossard, le 11 février 1999, à l'âge de 76 ans, est décédé Robert Cauchon, époux de Hazel Morneau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: André (Hélène Voyer), Jocelyne (Jean-Luc Laliberté) et Daniel (Francine Labrecque); ses six petits-enfants: Philippe, Marie-Andrée, Geneviève, Catherine, Marie-Hélène et Catherine; ses deux sœurs: Rose-Alma et Rachel; ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis. La famille accueillera parents et amis à compter de 13h30 à la Maison Darche 7679, boul. Taschereau Brossard suivi des funérailles, qui seront célébrées en présence des cendres le samedi 13 février 1999 à 15h en l'église de La Nativité (Ch. St-Jean à La Prairie). Un don à la Fondation québécoise du cancer serait grandement apprécié.

CORMIER J. Arthur

Au CHSLD Baie des Chaleurs de New-Carlisle, à l'âge de 87 ans, est décédé M. J. Arthur Cormier, époux de dame Berthe Guité. La famille recevra les condoléances à la maison funéraire Henri Thibodeau inc. 304, Route 132 Bonaventure le dimanche 14 février de 14h à 16h et de 19h à 21h et le lundi 15 février de 9h à 10h15. Les funérailles auront lieu le lundi 15 février à 10h30 en l'église de St-Siméon, suivies de l'inhumation au cimetière de l'endroit. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Louise (Gilles Gallagher), Thérèse (Jean-Pierre Arsenault), Gabrielle (Fernand Drolet), Jean-Marc (Liliane Rhéaume), Gilles (Noëlla Poirier), Nicole (Luc Arsenault); ses petits-enfants: Denis, Alain, Simon, Nancy, Sylvain, feu Stéphane, Christine, Dominic, François, Patrick, Pascal, Danis, Julie, André, France, Renaud et ses arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs, ses belles-sœurs et belles-sœurs des familles Cormier et Guité et plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Sincères remerciements au personnel de la Villa Vents & Marées de Caplan, de l'auberge Bonne Aventure (Magella Arbour) de Bonaventure, du Centre hospitalier Baie des Chaleurs et du CHSLD de New-Carlisle. Vos marques de sympathie à la famille peuvent se traduire par un don à la fondation du Centre hospitalier Baie des Chaleurs. Pour renseignements: 418-534-3630 Téléc. 418-392-4130

AGUY Thérèse Boutin



À l'hôpital St-François-d'Assise, le 11 février 1999, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Thérèse Boutin, épouse de Joseph Aguy. Elle demeurait à Cap-Rouge. Le service religieux sera célébré le 15 février à 11h, en l'église St-Félix de Cap-Rouge, 1460, rue Provancher, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie, suivra l'inhumation des cendres au cimetière Belmont, sous la direction de la Coopérative funéraire DU PLATEAU Ste-Foy Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: René (Sylvie Bourgault); sa fille Line (Marc Thibault); ses petits-enfants, Véronique et Alexandre Aguy, Marie-Claude et Charles Lambert; son frère Léo Boutin; ses beaux-frères et belles-sœurs: Thérèse Aguy Dusault, Gemma Aguy Robitaille, Jeanne-d'Arc Aguy Carreau, Huguette Aguy (Robert Carrier), Claudette Gamache Aguy, Thomas Moreau (feu Cécile Boutin); de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des offrandes de messes ou un don à l'Association pulmonaire du Québec, 4837, rue Boyer, Bur. 100, Montréal H2J 3E6. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 688-2411 Fax: 688-2414

GAGNON Abbé Laurent



Au C.L.S.C. de St-Jean-Port-Joli, le 11 février 1999, à l'âge de 77 ans et 1 mois, est décédé l'abbé Laurent Gagnon, fils de feu M. Joseph Gagnon et de

DESTROISMAISONS Paul

1920-1999 A Drummondville, le 10 février 1999, est décédé à l'âge de 78 ans M. Paul DesTrois-Maisons, veuf de Mme Jeanne Lapointe. Demeurant à Drummondville. Le défunt laisse dans le deuil ses filles: Louise (Benoit Charon), Beauport et Line, St-Germain. La famille accueillera parents et ami(e)s au centre J.N. DONAIS 245, rue Ste-Thérèse St-Germain-de-Grantham le lundi 15 février à 10h30 et une liturgie de la parole sera prononcée à 11h30. Des dons en offrandes de messes seraient grandement appréciés. Pour renseignements: (819)472-3730

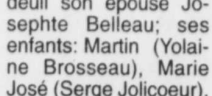
DUFOUR Yvon

1930-1999 À l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 10 février 1999, à l'âge de 68 ans, est décédé le comédien Yvon Dufour. Il laisse dans le deuil son épouse Josephette Belleau; ses enfants: Martin (Yolaine Brousseau), Marie José (Serge Jolicoeur), François (Marie Tétrault); ses petits-enfants: Jessyka, Charlotte, Félix (son père Marc O'Farrell); sa sœur Réjeanne (Louis Roy); ses frères: Guy (Janine Fradette), Jean-Pierre (Hélène Bouchard), Suzette Desgagnés-Dufour, sa filleule Julie Dufour; ses beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et plusieurs amis. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire Urgel Bourgier 816, boul. Ste-Croix St-Laurent Les funérailles auront lieu le lundi 15 février 1999, à 14h, en l'église St-Laurent. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14h à 22h et lundi à compter de 10h. Pour renseignements: (514)735-2025

MARIUS PELLETIER inc.

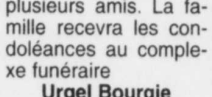
75, av. de Gaspé Est St-Jean-Port-Joli le samedi 13 février de 14h à 17h et de 19h à 22h; le dimanche 14 février de 14h à 17h et de 19h à 22h. Lundi, jour des funérailles, il sera exposé en l'église de St-Jean-Port-Joli de 12h30 à 13h50. Les funérailles seront célébrées en l'église de St-Jean-Port-Joli le 15 février 1999 à 14h, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Il était le frère de: frère Clemente (frère du Sacré-Coeur de Rimouski), Raymond (Pauline Morin), Thérèse (Patrice Caron), Guy (Jeanne Pelletier); son beau-frère: Joachim Gamache (feu Marie Gagnon); sa belle-soeur: Marguerite Noël (feu Anatole Gagnon), Yvette, Jean-Marie (Jeannine Richard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et l'équipe du Lac-Trois-Saumons: Monique St-James, Solange Caron, Carole Bourgault. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des messes ou un don à l'oeuvre d'évangélisation de l'abbé Gagnon, Pén. V. S. inc., C.P. 267, St-Jean-Port-Joli GOR 3G0. La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire Marius Pelletier inc. 75, av. de Gaspé Est St-Jean-Port-Joli Pour renseignements: (418) 598-3328 Télécopieur: (418) 856-4674

LANGLOIS Yvette Harvey



Au CHA, Pavillon St-Sacrement, le 11 février 1999, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Yvette Harvey, épouse de monsieur Marcel Langlois. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine Cloutier 300, chemin Ste-Foy Québec dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h; lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le 15 février 1999, à 11h, en l'église St-Jean-Baptiste, 490, rue St-Jean, Québec et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Huguette (Michel Bourré), Claude (Lorraine Martin), Carole (Pierre Lepage), Yves (Laurette Côté), Francine, Sylvie (Bernard Lachance); ses petits-enfants: Robert Harold et Anthony Jones, Guy et Dany Langlois, Mélanie et Martin Dubois et Geneviève Lachance; ses 10 arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur Joseph (Marie-Marthe Barbeau), Raymond (Albert Angers); son beau-frère et ses belles-sœurs: Raymond Langlois (Évangéline Tondreau), Jacqueline Langlois (Jean-Marie Ruel) et Lucette Thibodeau Langlois ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, amis et amies. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don au CHA, Pavillon St-Sacrement, 1050, chemin Ste-Foy, Québec, G1S 4L8, téléphone: 682-7717. Pour renseignements: 529-3371 Télécopieur: 529-9506

LEPAGE Ida St-Laurent



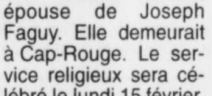
Au CHUQ, le 12 février 1999, à l'âge de 92 ans et 5 mois, est décédée dame Ida St-Laurent, épouse de feu M. Louis de Gonzague Lepage. Elle demeurait à Ste-Croix de Lotbinière, autrefois de Rimouski. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Martin (Yolande Lavoie), Adéodat, Lauréan (Yvette Yergastue), Adrienne, Ernestine (Georges Goyette), Jean-Marc, feu Marie-Ange (Jacques Comeau), Damien (Louise Beauchamp), Jean-Paul (Jeanne Pettigrew); quatorze petits-enfants et douze arrière-petits-enfants; ses sœurs: Annette (Lionel Roy), Nellie (feu Georges Dubé); ses belles-sœurs et beau-frère: Diana Dionne (Gérard), Sœur Rose-Emma Lepage p.s.s.f., Frère Louis Lepage o.m.i., ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Beaudoin Ferland Dupuis Ltée 240, de la Fabrique Ste-Croix dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h et lundi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le 15 février à 11h en l'église de Ste-Croix. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la fondation du CHUL. Pour renseignements: 728-2202 ou salon 926-2249

LECLERC Alphonse



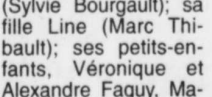
C'est le 11 février 1999, à l'Hôpital St-Sacrement que notre père est parti pour un très grand voyage; le plus beau, le meilleur. Notre amour l'accompagnera toujours et il restera toujours présent dans notre coeur. Il était l'époux de feu dame Angéline Trépanier et en secondes noces de feu dame Louisiane Papillon. Il demeurait à Donnacona. La famille recevra les condoléances à la maison Coopérative funéraire de la Rivière-112, rue de l'Église Donnacona dimanche de 19h à 22h, lundi à compter de 11h. Le service religieux sera célébré le 15 février, à 14h, en l'église St-Agnès de Donnacona et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Lucille Germain), Paul (Suzanne Leclerc), Benoit; ses petits-enfants: Joey, Yvan, Julie, Frank et Karen; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Rose-Aimée (feu Laurent Lesage), Emmanuel (feu Rose-Aimée Plamondon), Jeanne (feu Henri Desmarais), Véronique, Émilienne, Patrick (Simone Alain), Lucien Marcotte (feu Monique Leclerc), Berthe (feu Martin Leclerc). Il laisse aussi dans le deuil ses belles-sœurs de la famille Trépanier: Rose (feu Roger Trépanier), Geneviève (feu Raymond Trépanier), Lucille (feu Ovide Trépanier) et son amie Mme Fabiola Gaboury. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer, 489, boul. René-Lévesque Ouest, Québec (Québec) G1S 1S2. Pour renseignements: 663-4735 Télécopieur: 663-2328 coopeisg@globetrotter.net

LETOURNEAU Gérard



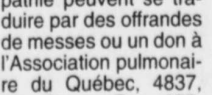
Au CHUQ, le 12 février 1999, à l'âge de 92 ans et 5 mois, est décédée dame Ida St-Laurent, épouse de feu M. Louis de Gonzague Lepage. Elle demeurait à Ste-Croix de Lotbinière, autrefois de Rimouski. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Martin (Yolande Lavoie), Adéodat, Lauréan (Yvette Yergastue), Adrienne, Ernestine (Georges Goyette), Jean-Marc, feu Marie-Ange (Jacques Comeau), Damien (Louise Beauchamp), Jean-Paul (Jeanne Pettigrew); quatorze petits-enfants et douze arrière-petits-enfants; ses sœurs: Annette (Lionel Roy), Nellie (feu Georges Dubé); ses belles-sœurs et beau-frère: Diana Dionne (Gérard), Sœur Rose-Emma Lepage p.s.s.f., Frère Louis Lepage o.m.i., ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Beaudoin Ferland Dupuis Ltée 240, de la Fabrique Ste-Croix dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h et lundi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le 15 février à 11h en l'église de Ste-Croix. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la fondation du CHUL. Pour renseignements: 728-2202 ou salon 926-2249

LESSARD Roland



Dans l'avis de décès de M. Roland Lessard paru le 21 janvier 1999, nous aurions dû lire ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Henri Dutil (feu Camille Roy), Gratia Bellavance (feu Antoine Fortin), Gérard Fortin (Fernande Gosselin).

DESTROISMAISONS Paul

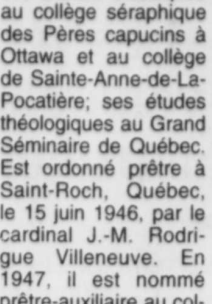


À l'hôpital St-François-d'Assise, le 11 février 1999, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Thérèse Boutin, épouse de Joseph Aguy. Elle demeurait à Cap-Rouge. Le service religieux sera célébré le 15 février à 11h, en l'église St-Félix de Cap-Rouge, 1460, rue Provancher, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie, suivra l'inhumation des cendres au cimetière Belmont, sous la direction de la Coopérative funéraire DU PLATEAU Ste-Foy Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: René (Sylvie Bourgault); sa fille Line (Marc Thibault); ses petits-enfants, Véronique et Alexandre Aguy, Marie-Claude et Charles Lambert; son frère Léo Boutin; ses beaux-frères et belles-sœurs: Thérèse Aguy Dusault, Gemma Aguy Robitaille, Jeanne-d'Arc Aguy Carreau, Huguette Aguy (Robert Carrier), Claudette Gamache Aguy, Thomas Moreau (feu Cécile Boutin); de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des offrandes de messes ou un don à l'Association pulmonaire du Québec, 4837, rue Boyer, Bur. 100, Montréal H2J 3E6. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 688-2411 Fax: 688-2414

DÉCÈS Communiqués

avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès.

LAFORCE Lucie



feu dame Marie-Louise Caron. Il demeurait à St-Jean-Port-Joli. Il fait ses études classiques au collège séraphique des Pères capucins à Ottawa et au collège de Sainte-Anne-de-Lac-Pocatière; ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. Est ordonné prêtre à Saint-Roch, Québec, le 15 juin 1946, par le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve. En 1947, il est nommé prêtre-auxiliaire au collège de Sainte-Anne-de-Lac-Pocatière. De 1955 à 1957, aumônier des oeuvres diocésaines; de 1957 à 1960, aumônier national de la Jeunesse rurale catholique. De 1960 à 1964, il exerce son ministère au Honduras et est responsable de la construction du Séminaire de Téguicpalpa. De 1964 à 1966, aumônier au foyer d'Youville et professeur à l'École technique de Montmagny. En 1966, devient curé de El Quetzal, au Guatemala. De retour dans le diocèse en 1978, il se retire au Lac-Trois-Saumons, où il se consacre à l'évangélisation par des retraites au Lac-Trois-Saumons, à Melbourn, à St-Antoine de Tilly et à St-Calixte. Nombreux sont ceux et celles qui ont bénéficié de ses enseignements spirituels. En 1998, il travaille à l'érection de 14 croix glorieuses un peu partout dans la province. L'abbé Laurent Gagnon sera exposé au salon funéraire Marius Pelletier inc. 75, av. de Gaspé Est St-Jean-Port-Joli le samedi 13 février de 14h à 17h et de 19h à 22h; le dimanche 14 février de 14h à 17h et de 19h à 22h. Lundi, jour des funérailles, il sera exposé en l'église de St-Jean-Port-Joli de 12h30 à 13h50. Les funérailles seront célébrées en l'église de St-Jean-Port-Joli le 15 février 1999 à 14h, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Il était le frère de: frère Clemente (frère du Sacré-Coeur de Rimouski), Raymond (Pauline Morin), Thérèse (Patrice Caron), Guy (Jeanne Pelletier); son beau-frère: Joachim Gamache (feu Marie Gagnon); sa belle-soeur: Marguerite Noël (feu Anatole Gagnon), Yvette, Jean-Marie (Jeannine Richard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et l'équipe du Lac-Trois-Saumons: Monique St-James, Solange Caron, Carole Bourgault. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des messes ou un don à l'oeuvre d'évangélisation de l'abbé Gagnon, Pén. V. S. inc., C.P. 267, St-Jean-Port-Joli GOR 3G0. La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire Marius Pelletier inc. 75, av. de Gaspé Est St-Jean-Port-Joli Pour renseignements: (418) 598-3328 Télécopieur: (418) 856-4674

LECLERC Alphonse



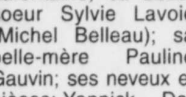
C'est le 11 février 1999, à l'Hôpital St-Sacrement que notre père est parti pour un très grand voyage; le plus beau, le meilleur. Notre amour l'accompagnera toujours et il restera toujours présent dans notre coeur. Il était l'époux de feu dame Angéline Trépanier et en secondes noces de feu dame Louisiane Papillon. Il demeurait à Donnacona. La famille recevra les condoléances à la maison Coopérative funéraire de la Rivière-112, rue de l'Église Donnacona dimanche de 19h à 22h, lundi à compter de 11h. Le service religieux sera célébré le 15 février, à 14h, en l'église St-Agnès de Donnacona et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Lucille Germain), Paul (Suzanne Leclerc), Benoit; ses petits-enfants: Joey, Yvan, Julie, Frank et Karen; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Rose-Aimée (feu Laurent Lesage), Emmanuel (feu Rose-Aimée Plamondon), Jeanne (feu Henri Desmarais), Véronique, Émilienne, Patrick (Simone Alain), Lucien Marcotte (feu Monique Leclerc), Berthe (feu Martin Leclerc). Il laisse aussi dans le deuil ses belles-sœurs de la famille Trépanier: Rose (feu Roger Trépanier), Geneviève (feu Raymond Trépanier), Lucille (feu Ovide Trépanier) et son amie Mme Fabiola Gaboury. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer, 489, boul. René-Lévesque Ouest, Québec (Québec) G1S 1S2. Pour renseignements: 663-4735 Télécopieur: 663-2328 coopeisg@globetrotter.net

LETOURNEAU Gérard



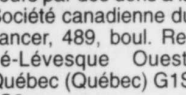
Au CHA pavillon du St-Sacrement, le 12 février 1999, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Gérard Letourneau, époux de dame Jeanne Marie Malenfant. Il demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré, en présence des cendres, le mardi 16 février à 14h, en l'église du Très St-Sacrement, 1330 ch. Ste-Foy, Québec. L'inhumation se fera au cimetière Belmont, sous la direction de la Coopérative funéraire du Plateau Ste-Foy La famille recevra les condoléances à l'église de la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Pierre (Nicole Pelletier), Jean (Lise Trudel), Louise (Gaëtan Lemieux), Serge (Andréanne Guay); ses petits-enfants: Marie-Eve, Simon-Pierre, François, Jean-Philippe, Frédérique, Charles et Camille; ses frères: Roland (Fernande Lapointe) et Jacques (Paule Fréchette); sa belle-soeur: Laurette Paquet, époux de dame Thérèse Bussières. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Claude Charest Ltée 247, Dupont ouest Pont-Rouge 873-2542 dimanche, de 14 à 17h, et de 19 à 22h. Lundi, jour des funérailles, de 13 à 14h45. Le service religieux sera célébré le 15 février 1999, à 15h, en l'église de Pont-Rouge, et de là au crématorium. M. Paquet laisse dans le deuil outre son épouse Mme Thérèse Bussières, ses enfants, Lorraine (Philippe Bussières), Yves (Johanne Laroche), Linda (Noël Noël); ses petits-enfants Anik et Jason Bussières, Jill et Roxane L. Paquet, Laurence Noël; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, Thérèse (Jean-Paul Tessier), Lucien (feu Rita Bussières), Jean-Paul (Yvette Girard), Simone, Marcelle (feu Paul-Henri Paquet), Philippe (Lucille Bédard), feu Gérard, Gisèle, Annette (Philippe Lesage), Laurent (Nicole Bussières), Jeanne (Aimé Cantin), feu Julien (Yvette Garneau); sa belle-soeur Rose-Aimée Bussières (feu Raymond Paquet), toute la famille Jackson ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à la Fondation de l'Hôpital Laval, 2725, ch. Ste-Foy, Ste-Foy (Qc) G1V 4G5 tél.: 656-4638 seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au salon. Pour renseignements: 873-2542 Télécopieur 873-2913 courriel: rccc@total.net

NADEAU Rolande



À l'Hôpital Laval, le 11 février 1999, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Rolande Nadeau, fille de feu monsieur Roland Nadeau et de feu dame Lédée Beauré. Elle demeurait à Lac St-Charles. Elle fut infirmière à l'Hôpital Laval pendant plus d'une trentaine d'années. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine Cloutier 300, chemin Ste-Foy Québec samedi et dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi à 9h. Le service religieux sera célébré le 15 février 1999, à 11h, en l'église St-François Cabrini, Lac St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Thérèse Paiement (Antoine), Gisèle St-Louis (Fernand); ses frères: Gilles (Marionette), Henri (Louise), Réjean (Mary-Lou), André (Lucy) ainsi que deux amis très chers Raymond et Régis, plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, amis(e) et anciens(nes) collègues de travail. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Laval, 2725, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (Qc) G1V 4G5 tél.: 656-4638. Pour renseignements: 529-3371 Télécopieur: 529-9506

OUELLET Guy



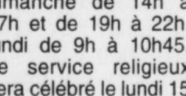
À Trois-Rivières, le 11 février 1999, à l'âge de 33 ans, est décédé accidentellement Monsieur Guy Ouellet, conjoint de Dame Jacynthe Boily. Il demeurait à Pont-Rouge. Monsieur Ouellet ne sera pas exposé. Un service religieux sera chanté, en présence des cendres, le mardi 16 février 1999 à 11h en l'église de Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à l'église de la cérémonie religieuse sous la direction de la maison funéraire Claude Charest Ltée Pont-Rouge 873-2542 Monsieur Ouellet laisse dans le deuil, outre sa conjointe Madame Jacynthe Boily, ses enfants: Anne-Marie, Marie-Eve, Jean-Benoit; ses parents: M. et Mme Adrien Ouellet (Marie Ouellet); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Magella Ouellet (Gaëtane Groleau),

PAQUET Alphonse



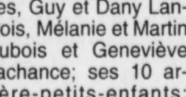
À l'Hôpital Laval, le 11 février 1999, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Alice St-Louis, épouse de feu Guy Racine. Elle demeurait à Pont-Rouge. Le service religieux sera célébré le 15 février à 10h30 en l'église de St-Sacrement, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Warren Visco), Hélène (Pierre Lefebvre), Pierre (Louis Lettre); ses petits-enfants: Clovis et Ruben, Martin et Judith, Colette et Clovis; ses sœurs: Jeanne et Marielle; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur (enveloppes disponibles à l'église). Pour renseignements: 688-2411 Fax: 688-2414

RATTÉ Marguerite



À l'Hôpital Général, le 11 février 1999, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Marguerite Ratté, fille de feu M. Odilon Ratté et de feu dame Léa Jobin. Elle demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré le mardi 16 février 1999 à 14h en l'église Notre-Dame de Vanier, 260, rue Bélanger (Vanier) et de là au cimetière St-Charles sous la direction de la maison funéraire Lépine-Cloutier Ltée 260, rue Beauvage Vanier La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: Odilon (Germaine Thibault), Jean-Marie (Jeannette Bélanger), Jacqueline, Lucille (feu Fernand Nolin), Cécile (Alfred Lachance), Christiane (Yves Fernand), Lucille Latulippe (Yvan Guérin), Pierrette Latulippe (Richard Guérin) et Gisèle Latulippe (Floriant Roy); ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Général, 260, boul. Langelier, Québec G1K 5N1. Pour renseignements: 529-3371 Télécopieur: 529-9506

SIMARD Maurice



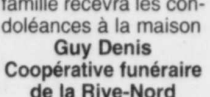
À Montréal, le 11 février 1999, à l'âge de 82 ans, est décédé Monsieur Maurice Simard, époux de feu Yvette Guérard. Il laisse dans le deuil ses enfants: Gilles,

LETOURNEAU Gérard



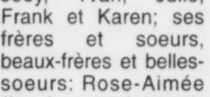
À l'Hôpital Laval, le 11 février 1999, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Alice St-Louis, épouse de feu Guy Racine. Elle demeurait à Pont-Rouge. Le service religieux sera célébré le 15 février à 10h30 en l'église de St-Sacrement, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Warren Visco), Hélène (Pierre Lefebvre), Pierre (Louis Lettre); ses petits-enfants: Clovis et Ruben, Martin et Judith, Colette et Clovis; ses sœurs: Jeanne et Marielle; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur (enveloppes disponibles à l'église). Pour renseignements: 688-2411 Fax: 688-2414

NADEAU Rolande



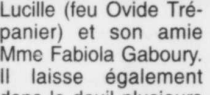
À l'Hôpital Laval, le 11 février 1999, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Rolande Nadeau, fille de feu monsieur Roland Nadeau et de feu dame Lédée Beauré. Elle demeurait à Lac St-Charles. Elle fut infirmière à l'Hôpital Laval pendant plus d'une trentaine d'années. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine Cloutier 300, chemin Ste-Foy Québec samedi et dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi à 9h. Le service religieux sera célébré le 15 février 1999, à 11h, en l'église St-François Cabrini, Lac St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Thérèse Paiement (Antoine), Gisèle St-Louis (Fernand); ses frères: Gilles (Marionette), Henri (Louise), Réjean (Mary-Lou), André (Lucy) ainsi que deux amis très chers Raymond et Régis, plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, amis(e) et anciens(nes) collègues de travail. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Laval, 2725, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (Qc) G1V 4G5 tél.: 656-4638. Pour renseignements: 529-3371 Télécopieur: 529-9506

OUELLET Guy



À Trois-Rivières, le 11 février 1999, à l'âge de 33 ans, est décédé accidentellement Monsieur Guy Ouellet, conjoint de Dame Jacynthe Boily. Il demeurait à Pont-Rouge. Monsieur Ouellet ne sera pas exposé. Un service religieux sera chanté, en présence des cendres, le mardi 16 février 1999 à 11h en l'église de Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à l'église de la cérémonie religieuse sous la direction de la maison funéraire Claude Charest Ltée Pont-Rouge 873-2542 Monsieur Ouellet laisse dans le deuil, outre sa conjointe Madame Jacynthe Boily, ses enfants: Anne-Marie, Marie-Eve, Jean-Benoit; ses parents: M. et Mme Adrien Ouellet (Marie Ouellet); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Magella Ouellet (Gaëtane Groleau),

PAQUET Alphonse



À l'Hôpital Laval, le 11 février 1999, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Alice St-Louis, épouse de feu Guy Racine. Elle demeurait à Pont-Rouge. Le service religieux sera célébré le 15 février à 10h30 en l'église de St-Sacrement, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Warren Visco), Hélène (Pierre Lefebvre), Pierre (Louis Lettre); ses petits-enfants: Clovis et Ruben, Martin et Judith, Colette et Clovis; ses sœurs: Jeanne et Marielle; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur (enveloppes disponibles à l'église). Pour renseignements: 688-2411 Fax: 688-2414

RATTÉ Marguerite



DÉCÈS ET AVIS

720 Remerciements

ASSELIN Armand



19 novembre 1998. Recevez l'expression de notre profonde reconnaissance et veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

BERNARD

Jeanne d'Arc Bouchard

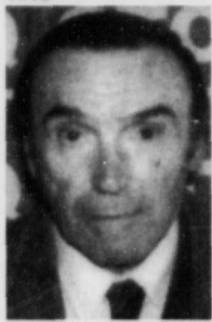


Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de M. Paul-Henri Borgia, survenu le 28 octobre 1998, son épouse, ses enfants et sa famille tiennent à remercier tous les parents et amis qui ont posé un geste personnel, soit par offrandes de messes, dons à différents organismes, affiliations de prières, cartes de sympathie ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

BORGIA Paul-Henri



DONATI Yves



La famille Donati remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Yves Donati, survenu le 31 décembre 1998, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, dons, télégrammes, assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

DURAND

Léo

Suite au décès de M. Léo Durand, survenu le 18 novembre 1998, son épouse Yvette, son fils Louis et les membres des familles Durand et Boutet, remercient toutes les personnes qui leur ont manifesté des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, dons à divers organismes, cartes de sympathie et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

BOUTIN Gérard



Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de M. Gérard Boutin, survenu le 13 décembre 1998, son épouse Aline, ses enfants: Sylvie (Denis), Denise (Claude), Brigitte (Francis); ses petits-enfants adorés remercient tous les parents et ami(e)s pour le précieux réconfort apporté par votre présence, cartes de sympathie, offrandes de messes, affiliations de prières, dons à la Maison Michel-Sarrazin, fleurs et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

FERLAND Angéline Rémillard



Les membres de la famille Ferland remercient sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Madame Angéline Rémillard Ferland, survenu le 4 janvier 1999, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, dons et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

GOSSÉLIN Gemma Maranda



Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et de réconfort reçus lors du décès de Gemma Maranda, survenu le 24 décembre 1998, son époux Raymond Gosselin ainsi que les familles Maranda et Gosselin tiennent à remercier tous les parents et ami(e)s qui ont posé un geste personnel afin d'adoucir ces moments si douloureux. Un merci à tous.

LEFRANÇOIS Adrienne



Les membres de la famille Lefrançois remercient sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Madame Adrienne Lefrançois, survenu le 3 février 1999, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie et assistance aux funérailles. Recevez l'expression de notre profonde reconnaissance et veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

LÉVESQUE Léo



Les membres des familles Lévesque et Lavoie remercient sincèrement tous les parents et ami(e)s qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Léo Lévesque, survenu le 9 janvier 1999, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, dons, envoi de fleurs et assistance aux funérailles. Soyez assurés de notre profonde gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

PLAMONDON Germaine (Bernier)



Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et réconfort reçus lors du décès de Madame Germaine Plamondon, survenu le 29 janvier 1999, ses enfants et sa famille tiennent à remercier tous les parents et amis qui ont posé un geste personnel afin d'adoucir ces moments si douloureux. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

remercier parents et ami(e)s pour leurs précieuses marques de sympathie, soit par des offrandes de messes, affiliations de prières, fleurs et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement. Votre réconfort fut inestimable.

BEAULIEU Laure-Aimée



Maman, voilà déjà un an que tu nous as quittés, mais ton souvenir dans nos coeurs est éternel. À ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 21 février 1999, à 11h, en l'église St-Jean-de-Bosco, de Tracy. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

ST-PIERRE Thérèse Lizotte



La famille St-Pierre vous remercie pour les nombreux témoignages de sympathie reçus, soit sous forme de dons, de messes, d'affiliations ou de votre présence. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

BELLEAU Denis



Cher Denis, déjà un an que tu nous as quittés, ton départ si brutal, si cruel, a laissé dans nos coeurs une douleur, une peine, qui ne disparaîtront jamais. De ton trop bref passage parmi nous Denis, tu nous as laissé le souvenir de ta grande générosité, ta joie de vivre, ta chaleur humaine et ton indéfectible amour. À chaque jour tu nous manques tellement, mais notre chagrin s'apaise doucement, à l'idée de te savoir libéré de cette violence qui te faisait tant souffrir. En ta mémoire, une messe sera célébrée, le dimanche 21 février 1999, à 17h, en l'église St-Louis de Courville. Merci à ceux et celles qui se joindront à nous, par leur présence ou leur pensée.

TURGEON Phil



Profondément touchés par les nombreux témoignages reçus lors du décès de M. Phil Turgeon, survenu le 16 janvier 1999. Mme Léola Turgeon, ses enfants, Francine et Liliane et leur famille, tiennent à remercier parents et amis pour leurs précieuses marques de sympathie; soit par offrandes de messes, affiliations de prières, dons à la Fondation de l'hôpital Laval et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

BREAULT Madeleine Turgeon



A l'église du Très Saint-Sacrement, 1330 Chemin Ste-Foy, Québec, sera célébrée une messe anniversaire le dimanche 21 février à 17h à la mémoire de Madeleine Turgeon épouse de M. Marcel Breault. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille par leur présence, leurs prières ou leurs pensées.

VERMETTE Aldéric



«Le 29 décembre dernier, le Seigneur te rappela auprès de lui. Tu laisses en nos coeurs de doux et profonds sentiments, ainsi qu'un exemple de dignité et de courage qui transcendent le temps. Ta présence se poursuit maintenant au-delà de ce qui est visible.»

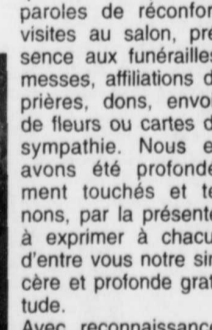
CAUCHON Jean-Marie



Le samedi, 20 février 1999, à 16h, en l'église de Château-Richer, sera chantée une messe anniversaire pour M. Jean-Marie Cauchon, époux de Pauline Leclerc. Merci à tous ceux qui s'uniront à nous par leur présence ou leurs prières.

725 Anniversaires de décès

AUCLAIR Lucien



Une messe anniversaire sera célébrée à la mémoire de M. Lucien Auclair, le dimanche 14 février 1999 à 10h, en l'église St-Jean-Baptiste de Québec. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille par leur présence ou par leurs prières.

de LOTTINVILLE François (Frank)



Le jeudi 18 février 1999, à 16h30, en l'église Ste-Claire d'Assise (av. d'Assise), sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire du défunt. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

ATKINSON Roland



Nous vous remercions sincèrement, parents et ami(e)s, qui avez témoigné des marques de sympathie lors du décès de Roland, survenu le 4 janvier 1999, soit par des offrandes de messes, dons, cartes et assistance aux funérailles. Vous nous avez apporté réconfort et sérénité. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. Son épouse Berthe, ses enfants et petits-enfants.

BÉRUBÉ Madeleine Kirouack



Les membres de la famille Bérubé, remercient bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Madeleine Bérubé, survenu le 6 janvier 1999; soit par offrandes de messes, affiliations de prières, dons à la maison Michel-Sarrazin, et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

BÉGIN Lauretta Larocque



Son époux Raymond Bégin et son fils Jean Larocque Bégin, remercient bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de Lauretta Larocque Bégin, survenu le 12 janvier 1999; soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, envois de fleurs et assistance aux funérailles. Que chacun et chacune trouvent dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considèrent comme personnels.

BLANCHET Jean-Paul (Charly)



Mme Gisèle Simard Blanchet, ses enfants ainsi que la famille remercient bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Jean-Paul (Charly) Blanchet survenu à Lévis, le 27 novembre 1998. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

CHAGNON Vincent F.



Madame Candide Caron Chagnon et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Vincent F. Chagnon, survenu à Lévis, le 15 janvier 1999. S.v.p. veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

BENOIT Cécile Caron



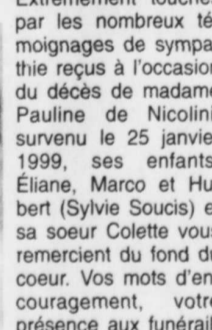
Les membres des familles Caron et Benoit remercient bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Paul-Émile Bluteau, survenu le 4 janvier 1999. Merci pour les dons à la Fondation du cancer. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

BLUTEAU Paul-Émile



Extremement touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de madame Pauline de Nicolini, survenu le 25 janvier 1999, ses enfants, Éliane, Marco et Hubert (Sylvie Soucis) et sa soeur Colette vous remercient du fond du coeur. Vos mots d'encouragement, votre présence aux funérailles, vos cartes de condoléances, vos offrandes de messes ou vos dons à la maison Michel-Sarrazin nous ont été d'un précieux réconfort. Puissiez-vous être aussi bien entourés que nous lorsque vous perdrez un être cher! Vous pouvez être assurés de notre plus profonde gratitude. Ce message s'adresse à chacun de vous personnellement.

DE NICOLINI Pauline Lacasse



Extremement touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de madame Pauline de Nicolini, survenu le 25 janvier 1999, ses enfants, Éliane, Marco et Hubert (Sylvie Soucis) et sa soeur Colette vous remercient du fond du coeur. Vos mots d'encouragement, votre présence aux funérailles, vos cartes de condoléances, vos offrandes de messes ou vos dons à la maison Michel-Sarrazin nous ont été d'un précieux réconfort. Puissiez-vous être aussi bien entourés que nous lorsque vous perdrez un être cher! Vous pouvez être assurés de notre plus profonde gratitude. Ce message s'adresse à chacun de vous personnellement.

FOURNIER-ROY Berthe



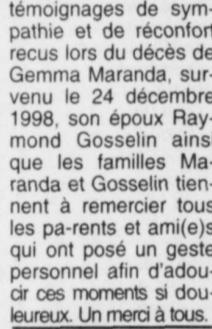
Nous conserverons toujours un souvenir ému des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de madame Berthe Fournier-Roy, survenu le 16 novembre 1998 à St-

GRENIER Claude



Nous avons été profondément touchés par les marques de sympathie témoignées au moment du décès de Claude Grenier, entrepreneur, survenu le 10 décembre 1998. Nous remercions chaleureusement tous les parents et amis, particulièrement ceux de

MARTEL Simonne Allard



Les 7 enfants, leurs conjoints et les 10 petits-enfants de dame Simonne Allard (feu Alphonse Martel) remercient sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Simonne Allard Martel, survenu le 12 décembre 1998, soit par offrandes de messes, des affiliations de prières, témoignages d'amitié, assistance aux funérailles ou des dons à la Société Alzheimer de Québec ou à la Fabrique St-Ambroise de Loretteville. Soyez assurés de la profonde gratitude de chacun des membres de la famille. Veuillez considérer ces remerciements comme étant adressés à chacun de vous. Les familles Martel et Allard.

QUIRION Edith Chabot



«Tous les meilleurs instants de sa vie nous resteront en mémoire et sauront ensoleiller nos jours.» Suite au décès de madame Edith Quirion, le 7 janvier dernier, vous nous avez témoigné votre affection et votre amitié. À vous tous, parents et amis, qui étiez près de nous, la famille vous remercie bien sincèrement. Votre assistance au-delà de ce qui est visible.

Nous compatissons à votre deuil et vous offrons nos condoléances

LE SOLEIL

Sincères Remerciements



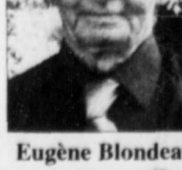
Profondément touchés par les nombreux témoignages reçus lors du décès de M. Raymond Coulombe, survenu le 14 janvier 1999, Madame Rita Coulombe, ses enfants: Jean-Robert, Normand, André, Louise, Rodrigue, Jacinthe, Raymond, Marie-Claire, Michel et leurs familles tiennent à remercier parents et amis pour leurs précieuses marques de sympathie, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, dons à diverses fondations, fleurs et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement. Vous avez pris le temps. Merci



Extremement touchés par les nombreux témoignages reçus lors du décès de M. Guy Cauffopé survenu le 1er janvier 1999, son épouse Françoise Cauffopé, les enfants Hélène, Pierre, Louise, Guy et Paul et leurs familles, tiennent à remercier parents et amis pour leurs marques de sympathie, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, dons à diverses fondations, fleurs et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement. Votre réconfort fut inestimable.



Profondément touchés par les nombreux témoignages reçus lors du décès de M. Eugène Blondeau, survenu le 20 janvier 1999, Mme Eugène Blondeau, ses enfants: Jean-Marie, Jules, Paul-Henri, Fernande, Berthe, Lucille et René et leurs familles tiennent à remercier parents et amis pour leurs précieuses marques de sympathie, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, dons à diverses fondations et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement. Votre réconfort fut inestimable.

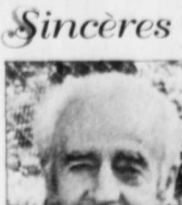


Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de M. Charles Martel, survenu le 3 janvier 1999, son épouse Andrée Laflamme et ses enfants: Michael, France et Patrick, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont manifesté des marques de condoléances soit par des offrandes de messes, cartes de sympathie, envois de fleurs, visites, assistance aux funérailles et dons à la Fondation de l'Hôpital St-François-d'Assise. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Sincères Remerciements

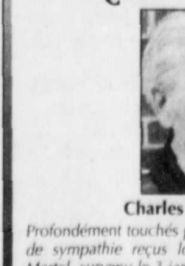
Toussaint Courteau 1914-1999. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Toussaint Courteau survenu le 20 janvier 1999. Un papa qui n'a jamais compté ses heures d'ouvrage et sa générosité, qui a toujours été appuyé par notre mère qu'il est allé rejoindre pour vivre avec elle éternellement dans une vie remplie d'amour et pour toujours. Nous savons qu'ils veilleront toujours sur nous. Merci à vous deux pour tout l'amour que vous nous avez donné et qu'on gardera dans nos coeurs. Suzanne et Jocelyne Courteau. Un remerciement spécial au Dr André Robitaille qui a toujours apporté son appui et sa présence en tout temps.

Sincères Remerciements



Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de M. Charles Martel, survenu le 3 janvier 1999, son épouse Andrée Laflamme et ses enfants: Michael, France et Patrick, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont manifesté des marques de condoléances soit par des offrandes de messes, cartes de sympathie, envois de fleurs, visites, assistance aux funérailles et dons à la Fondation de l'Hôpital St-François-d'Assise. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Sincères Remerciements



Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de M. Charles Martel, survenu le 3 janvier 1999, son épouse Andrée Laflamme et ses enfants: Michael, France et Patrick, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont manifesté des marques de condoléances soit par des offrandes de messes, cartes de sympathie, envois de fleurs, visites, assistance aux funérailles et dons à la Fondation de l'Hôpital St-François-d'Assise. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

DÉCÈS ET AVIS

725 Anniversaires de décès
DUSSAULT Madeleine Marcoux



Chère maman, depuis un an déjà, vous nous avez quittés pour une nouvelle vie. Votre départ nous a laissé un grand vide mais votre exemple de courage et de sérénité nous accompagnera et nous aimerons toujours.

GOSELIN Marcel



Le samedi 20 février 1999, à 16 heures en l'église de Pintendre, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de monsieur Marcel Gosselin.

HAMMOND Robert



Vos enfants

GARNEAU Marie-Rose Légaré



Le samedi 20 février à 16h30 en l'église St-Ambroise de Loretteville sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Marie-Rose Légaré épouse de feu Lucien Garneau.

GAUTHIER Jacques



Le samedi 20 février 1999 à 16h30 en l'église St-Rodrigue sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Jacques Gauthier.

GONTHIER Pauline Bilodeau



Même si ton départ a laissé un grand vide, ta présence parmi nous ne s'effacera jamais. Tu auras toujours la première place dans nos cœurs et nos pensées.

LAINÉ Yvonne Asselin



Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et de réconfort reçus lors du décès de Yvonne Asselin Lainé, survenu le 23 janvier 1999, son époux Albert, sa fille Lucette ainsi que tous les membres de la famille tiennent à remercier tous les parents et ami(e)s qui se sont manifestés afin d'adoucir ces moments douloureux.

OUELLET Jeanne



Le dimanche 21 février 1999 à 9h30 a.m., en l'église St-Charles Garnier avenue Chanoine Morel à Sillery, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Jeanne Ouellet.

RHÉAUME Édouard



Ste-Odile, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Édouard Rhéaume. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

LINTEAU Marcel



Le dimanche 21 février 1999, à 11h30, en l'église St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Marcel Linteau, époux de Yolande Lachance.

LIZOTTE Noël



Il y a un an déjà, Noël nous a quittés. Pour honorer ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 21 février à 11h en l'église de St-Émile, 82 boul. Lapierre, St-Émile. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous pour cette célébration.

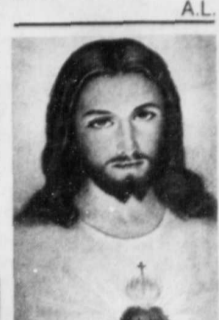
MORIN Jacqueline Fortier



Chère maman, il y a un an tu partais retrouver papa. Pour te remercier de toujours veiller sur nous, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 21 février 1999, à 10h, en l'église St-Fidèle. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à la famille pour cette célébration.

MERCI mon Dieu. Dites 9 fois par jour. 'Je vous salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. L.G.

MERCI à l'Apôtre St-Jude, avocat des causes désespérées, pour faveur obtenue. A.L.



REMERCIEMENT au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde, pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour, pendant 9 jours, votre prière sera exaucée, même si ce-la est impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. M.L.H.

REMERCIEMENT au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde, pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour, pendant 9 jours, votre prière sera exaucée, même si ce-la est impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. E.M.

REMERCIEMENT au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.R.

REMERCIEMENT au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.G., L.G.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.M.P.

REMERCIEMENTS à Saint-Antoine pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. M.G.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. J.B.D.

MERCI mon Dieu. Dites 9 fois par jour. 'Je vous salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. M.A.

MERCI mon Dieu. Dites 9 fois par jour. 'Je vous salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. K.L.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. Y.J.

O SAINT JUDE, mon très puissant avocat, me voici humblement prosterné à vos pieds pour vous exposer mes besoins spirituels et corporels. Daignez jeter sur moi un de vos regards de bonté. Comme votre cœur est spécialement porté à venir en aide aux âmes affligées, je ne puis douter que vous ne pensiez à moi avec des sentiments d'une miséricordieuse tendresse. Aussi, encouragé par les grandes grâces que vous avez eues, je me présente aux pieds du trône de votre gloire pour vous faire connaître tel et tel besoin que j'éprouve. Ah! daignez vous interposer entre le Seigneur et moi, et obtenez-moi qu'il veuille bien donner à mon pauvre cœur telle ou telle consolation. En raison de votre parenté avec Notre-Seigneur Jésus-Christ et à cause des grands mérites de votre laborieux apostolat, vous vous trouvez plus près de la source des grâces, et par conséquent, plus capable de les recevoir, pour les distribuer aux malheureux qui vous invoquent. Aussi est-il inouï que ceux qui sont venus frapper à la porte de votre cœur s'en soient retournés exaucés. Je mets donc en vous une entière confiance, et, de votre côté, laissez-vous attendre par ma pénible situation. Consolerez-moi de mes peines; afin qu'étant plus libre pour servir Dieu et l'aimer en cette vie, je puisse être un jour admis aux joies éternelles de la vie future. Ainsi soit-il. H.L.

O MARIE, Reine des Cœurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos cœurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de 'MARIE, REINE DES CŒURS' et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps. Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale. O Marie, Reine des Cœurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. J.V.

REMERCIEMENT au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde, pour des siècles et des siècles. Amen. J.J.

REMERCIEMENT au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde, pour des siècles et des siècles. Amen. J.J.

REMERCIEMENT au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde, pour des siècles et des siècles. Amen. J.J.



Des passants se tiennent devant le navire-amiral de la chaîne de magasins Eaton au centre-ville de Toronto.

Eaton n'aurait pas le choix de fermer d'autres magasins

MICHAEL MACDONALD Presse canadienne

TORONTO — L'empire Eaton, qui a cessé d'avoir recours à la protection offerte par la loi sur les faillites il y a moins de 18 mois, semble à nouveau en difficulté.

Hier, les actions de la compagnie ont connu une chute soudaine à la suite d'une nouvelle révision à la baisse des prévisions financières. L'annonce a immédiatement donné lieu à une série de conjectures au sujet de fermetures additionnelles et de congédiements. Ainsi, certains analystes estiment que la moitié des 64 magasins Eaton fermeront leurs portes.

Le président et chef de la direction de la Compagnie T. Eaton limitée, Brent Ballantyne, a émis un communiqué hier matin dans lequel il indiquait que les bénéfices du quatrième trimestre connaîtront une baisse significative par rapport aux prévisions les plus récentes.

Quelques instants plus tard, les actions de la compagnie à la bourse de Toronto ont chuté de 95 c, soit 15%. L'action a ensuite repris du poil de la bête pour terminer la journée à 5,50\$. Hier, un volume de 190 000 actions a changé de mains.

M. Ballantyne a également indiqué que la direction est en train de réviser la « structure des opérations », ce qui a généré maintes inquiétudes à propos de l'avenir des petites succursales de la compagnie.

« Il semble y avoir trop de grands magasins au pays », soutient Jamie Spreng, analyste chez Groome Capital, à Montréal. « Dans des villes plus petites comme Lethbridge ou Saskatoon, de combien de grands magasins a-t-on besoin? »

Hier, M. Ballantyne et le responsable des finances, Hap Stephen, ne retournent pas les appels.

Eaton, qui a frôlé la faillite en 1997, a dû revoir ses prévisions financières au moins trois fois depuis qu'elle est devenue une société ouverte le printemps dernier.

Richard Talbot, à la tête de Thomas Consultants International, pense que la stratégie d'Eaton a échoué à cause d'un manque de coordination entre la publicité et l'ambitieux plan de rénovation. « La plupart des Canadiens qui entraient chez Eaton trouvaient que l'aspect n'avait pas changé. Pourtant, les publicités ne cessaient d'exhorter: " Venez nous voir maintenant! ", estime-t-il.

Selon certaines informations, des fournisseurs américains auraient déjà fait savoir à Eaton qu'ils n'effectueraient pas les livraisons du printemps avant de recevoir l'assurance qu'ils seront payés.

Les résultats financiers du quatrième trimestre terminé le 31 janvier dernier ne seront pas dévoilés avant le 8 avril. La direction de la compagnie avait prédit en juin dernier qu'Eaton déclarerait un bénéfice annuel de 58 millions \$. Les actions de l'entreprise avaient alors atteint 16,20\$.

Toutefois, les plus récentes prévisions indiquaient des pertes de 29 millions \$. Le contenu du communiqué émis hier signifie que les résultats seront encore pires.

L'avionnerie et les communications connaîtront une croissance au début du millénaire

MONTRÉAL (PC) — Les secteurs des produits électriques et électroniques, des services aux entreprises, de l'avionnerie et des communications connaîtront une croissance intéressante au Canada au début du nouveau millénaire.

Par contre, la foresterie, l'éducation et la fonction publique n'auront qu'une faible croissance.

L'industrie du tabac, elle, sera carrément en décroissance. C'est ce qu'indique un rapport rendu public jeudi par la Direction des études économiques de la Banque de Montréal.

L'institution s'attend à ce que l'économie canadienne connaisse une croissance annuelle de 3% au cours des cinq prochaines années.

« Nous prévoyons que, cette année, et l'an prochain, le rythme d'expansion économique ralentira, mais que la croissance s'intensifiera en 2001 », a déclaré l'économiste en chef délégué de la Banque de Montréal, M. Rick Egelton, dans un communiqué. La banque s'attend à ce que l'économie canadienne permette la création d'environ 1,2 million d'emplois pendant cette période.

LES SERVICES

Entre 1999 et 2003, le nombre d'emplois devrait augmenter annuellement de 5,2% dans le secteur des services aux entreprises et de 3,3% dans les services aux particuliers et le secteur des produits électriques et électroniques. Le nombre d'emplois devrait également augmenter de 3% dans le secteur de l'accueil et des loisirs, et de 2,3% dans la construction.

Le nombre d'emplois devrait légèrement diminuer dans les secteurs des produits chimiques, des pipelines, du pétrole et du cuir. Le secteur du tabac devrait perdre 2,5% de ses emplois par année.

M. Egelton a affirmé que les secteurs qui avaient les meilleures perspectives de croissance avaient plusieurs caractéristiques en commun: la demande de leurs produits et services est sensible au revenu des consommateurs, ils ont beaucoup investi récemment et ont réorienté leur production vers les domaines où ils ont un avantage concurrentiel, et ils mettent au point rapidement de nouveaux produits et services.

STRATÉGIE

« Les entreprises des secteurs en croissance profitent grandement de stratégies comme la cession d'activités secondaires et l'impartition de fonctions de traitement », a affirmé M. Egelton. Selon le rapport, le secteur des produits électriques et électroniques devrait croître de 6,6% par année d'ici 2003, alors que les services aux entreprises devraient connaître une croissance annuelle de 5,5%. La croissance de l'avionnerie devrait atteindre 5,5%, alors que celle des communications devrait se situer à 5,2%.

La banque s'attend à une croissance annuelle de 1% seulement pour l'exploitation forestière et les services éducatifs, alors que les services de l'État ne devraient croître que de 0,7%. Le secteur du tabac devrait décroître de 1%.

L'industrie du tabac sera en décroissance

Service Anniversaire

On ne meurt pas vraiment quand on continue de vivre dans le cœur de ceux que l'on aime, c'est pour cette raison que le 20 février à 16h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, rue Saint-Vallier, sera célébré le service anniversaire de M. Désiré Bard. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Messe anniversaire

Chère Lyse, chère maman, chère fille... ton passage sur terre aura été semblable à celui d'une étoile filante: merveilleux, inoubliable, mais combien éphémère. Tu aimais la vie, l'humour, les tiens et tes ami(e)s. Ton souvenir sera gaieté et amour. Nous ne t'oublierons jamais. Le 14 février à 10h, en l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures, la famille et les ami(e)s seront en communion de pensée et de prières avec toi lors de la célébration d'une messe anniversaire. Richard, Jonathan, Julie, maman, Alice

www.lesoleil.com 750 Fleuristes 765 Monuments THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec 524-1561

Bois d'oeuvre: les perspectives sont bonnes

■ MONTRÉAL (PC) — Les crises asiatique et brésilienne entraîneront une légère baisse de la demande mondiale et des prix dans le secteur du bois d'oeuvre en 1999, mais l'industrie canadienne devrait tout de même enregistrer des résultats fort respectables cette année, affirment des experts du milieu.

La demande soutenue sur le marché nord-américain, alimentée surtout par la construction domiciliaire aux États-Unis, permettrait à l'industrie de connaître dans l'ensemble une «bonne année», a prédit hier M. Jeff Butler, président de l'Association canadienne de l'industrie du bois qui tient son congrès annuel à Montréal.

M. Butler, qui est également vice-président produits forestiers chez Domtar, a précisé que la production canadienne de bois d'oeuvre résineux (les 2x4 et les 2x6 surtout) a augmenté légèrement l'an dernier, passant de 27,1 milliards de pmp (mille pieds mesure de planche) en 1997 à 27,4 milliards en 1998.

Or, il faut s'attendre à une «légère baisse» des livraisons cette année compte tenu de la conjoncture mondiale, dit-il.

FAIBLESSE

La faiblesse des marchés outre-mer a déjà provoqué un surplus d'approvisionnement de bois résineux en 1998, engendrant une déprime des prix qui a surtout frappé l'Ouest canadien.

L'industrie canadienne s'est tout de même bien tirée d'affaires à cause de la faiblesse du huard et de la vigueur de l'économie américaine. Les ventes aux États-Unis, qui représentent plus des deux tiers des exportations, ont grimpé de 4% à 18 pmp.

Toutefois, les expéditions au Japon ont chuté de 36% et on n'entrevoit pas de redressement cette année. Les exportations au Royaume-Uni ont en outre reculé de 38%, les experts observant une hausse de la production de bois d'oeuvre dans ce pays et une forte augmentation des importations scandinaves.

REPLI DU HUARD

M. Robert Berg, de la firme américaine Resource Information Systems,

affirme que le repli du huard a permis aux producteurs canadiens de demeurer concurrentiels par rapport aux Américains et ce, malgré les lourds tarifs à l'importation s'appliquant sur une partie des livraisons canadiennes.

«Si le dollar canadien valait 90¢ US, nos usines n'auraient pas tourné à 100% comme ce fut le cas l'an dernier», reconnaît d'ailleurs M. Butler.

BOIS DUR

Du côté du bois dur (les lattes en bois pour plancher notamment), «le marché va très bien», poursuit M. Butler. La production canadienne a grimpé de près de 20% à 424 millions de pmp alors que l'industrie profite de l'importante rénovation résidentielle liée au vieillissement du parc immobilier et des mises en chantier de maisons neuves.

Les exportations de bois dur vers les États-Unis ont bondi de 26% à 378 millions de pmp, tandis que les expéditions vers le Royaume-Uni et le Japon reculaient de 16 et de 93% respectivement.

L'AVENIR

Pour sa part, le président des Produits forestiers Alliance, M. Pierre Monahan, a rappelé l'importance pour les producteurs canadiens de préparer l'avenir en développant des produits à valeur ajoutée et des produits «certifiés» (des produits en bois provenant de forêts où l'on pratique une gestion durable reconnue par une tierce partie).

D'abord parce que la demande pour les produits certifiés est appelée à croître, mais aussi parce que «c'est notre responsabilité sociale de le faire», a déclaré le responsable en reconnaissant que l'image de l'industrie a beaucoup souffert ces dernières années.

Après un an de succès...

la FÊTE

Promotion platine

à prix exclusifs

Chez Ste-Foy Plymouth Chrysler



VOYAGER 1999

Transmission automatique 4 vitesses, air climatisé, 7 places, 2 portes coulissantes, radiocassette AM-FM, lève-glace et rétroviseur électriques, régulateur de vitesse, volant inclinable, appui-tête arrière, moteur 3 litres, 150 chevaux, porte-bagages sur le toit, essuie-glace de lunette arrière.

Prix spécial sur place \$\$\$\$\$\$ 65 45
Véhicules disponibles

Les vrais passionnés



2025, rue Jean-Talon Sud, Sainte-Foy 682-2025

Se mettre à l'abri est un réflexe tout à fait naturel.

PROFITEZ D'UN
BONI D'INTÉRÊT DE 1% REER

Voilà pourquoi nous offrons des produits dont le capital est garanti à 100%.

Mettez votre REER à l'abri des fluctuations du marché en investissant dans des produits sûrs. Placements Québec vous offre une gamme de produits dont le capital est garanti sans limite par le gouvernement, même au-delà du montant maximum de 60 000\$ et du terme de cinq ans prévus par l'assurance-dépôts. De plus, **aucuns frais** de gestion ne viennent réduire leurs rendements.

OBLIGATIONS SÉCURI+ DU QUÉBEC

- Taux d'intérêt avantageux garantis pour les 18 premiers mois.
- Remboursables tous les six mois à leur pleine valeur sans perte d'intérêt, permettant ainsi de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt.
- Disponibles pour tout montant égal ou supérieur à 250\$.

5,00%
POUR LA PREMIÈRE ANNÉE

OBLIGATIONS BOURSIÈRES DU QUÉBEC

- Rendement lié à l'indice XXMnd de la Bourse de Montréal créé pour représenter le marché canadien des actions. Il se compose de 25 titres inscrits à au moins 2 bourses canadiennes.
- Capital protégé sans limite, peu importe l'évolution du marché boursier grâce à la garantie du gouvernement du Québec.
- Échéances de cinq et dix ans donnant accès au potentiel de croissance à long terme du marché boursier.
- Disponibles pour tout montant égal ou supérieur à 1 000\$.

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF DU QUÉBEC

- Taux garantis pour chacune des dix prochaines années.
- Remboursables sans pénalité, chaque année à leur date anniversaire.
- Intérêts réguliers ou composés.
- Intérêts réguliers versés annuellement pour un achat minimum de 1 000\$ ou mensuellement pour un achat minimum de 10 000\$.

5,00%
POUR LA PREMIÈRE ANNÉE

Pour plus de renseignements ou pour vous procurer vos obligations, c'est tout simple: appelez sans frais un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8h à 20h, et tous les samedis de février, de 10h à 16h, au 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229.

*Un boni d'intérêt de 1% la première année est applicable sur tout achat (effectué au plus tard le 1^{er} mars 1999) d'Obligations Sécuri+ et d'Obligations à terme du Québec placées dans un REER. Le ministre des Finances peut mettre fin au boni en tout temps. **Taux incluant le boni d'intérêt REER de 1%. Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions. ***L'indice XXMnd est une marque de commerce déposée de la Bourse de Montréal qui octroie une licence de son emploi, mais qui ne garantit ni n'assume la présente publicité en aucune manière. La Bourse de Montréal se réserve le droit en tout temps de modifier son indice XXMnd, sa composition, sa méthode de calcul ou son nombre de titres et de secteurs industriels. La Bourse de Montréal n'est aucunement responsable des fluctuations de son indice XXMnd.

PLACEMENTS QUÉBEC

Notre intérêt à tous
www.placementsqc.gouv.qc.ca

